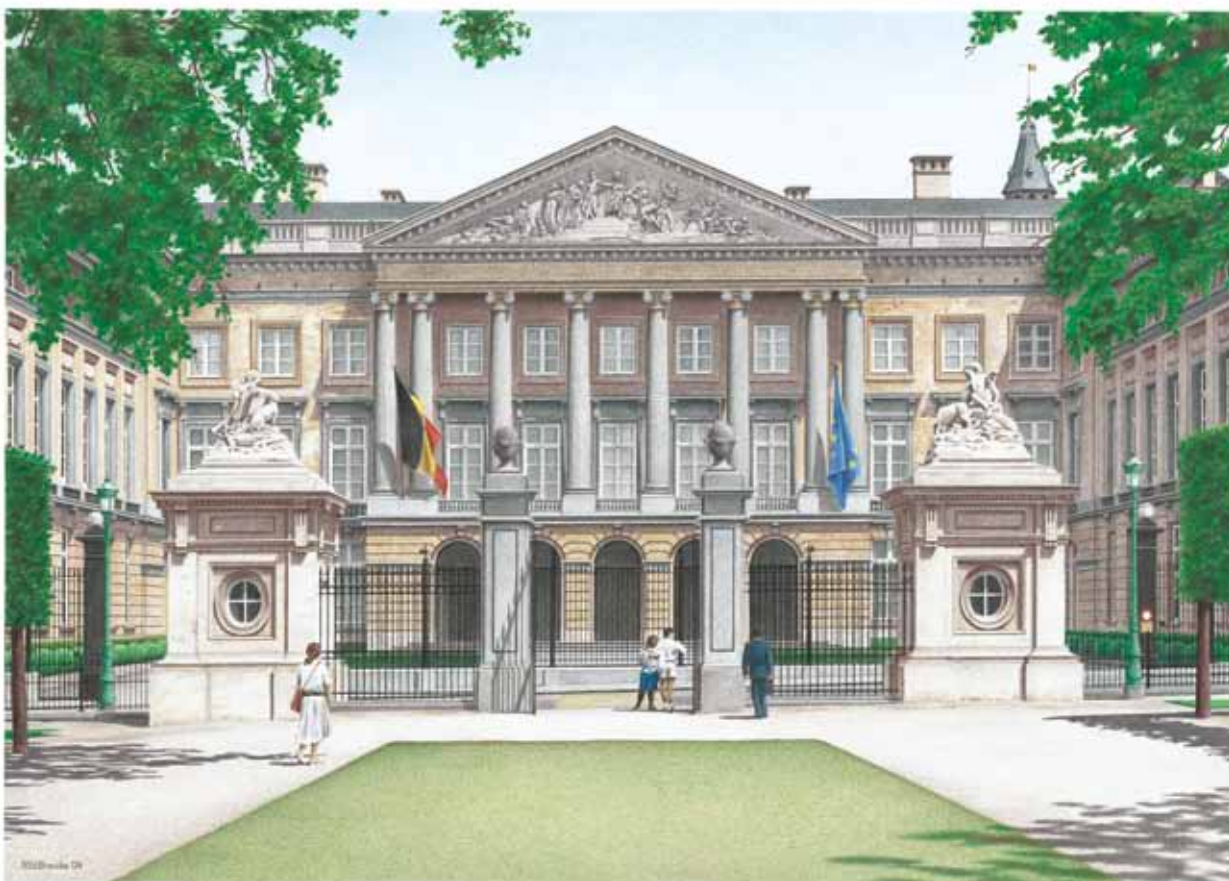




Rapport d'activités

Session extraordinaire 2010
Sessions ordinaires 2010-2011 / 2011-2012



CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE

La rédaction du Rapport d'activités 2010-2012 a été clôturée le 20 septembre 2012.
Cette version papier retrace les grandes lignes de la période écoulée. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la Chambre (www.lachambre.be).

Chambre des représentants de Belgique
Session extraordinaire 2010
Sessions ordinaires 2010-2011 / 2011-2012



RAPPORT D'ACTIVITÉS

I. La Chambre des représentants après les élections du 13 juin 2010	9
A. Composition politique de la Chambre.....	11
B. La carte sociologique de la Chambre.....	12
C. Les femmes à la Chambre.....	12
D. Les élus qui ont démissionné immédiatement après les élections	15
E. Les nouveaux élus par rapport à la composition au moment de la dissolution.....	16
II. La Chambre des représentants aujourd'hui	19
A. Composition politique de la Chambre.....	21
B. Les organes de gestion	22
1. Le Bureau.....	22
2. Le Collège des questeurs.....	23
3. La Conférence des présidents.....	24
4. Les commissions et leurs présidents	25
III. La Chambre des représentants et ses activités.....	29
A. Les activités de la Chambre en chiffres	31
B. Le budget de l'État.....	39
Introduction.....	39
Lois budgétaires pour les années 2010-2011 et 2011-2012.....	39
C. Le Travail législatif	41
Incidence des « affaires courantes » sur la compétence législative et constitutionnelle du Parlement fédéral	41
La réforme de l'État	43
Projets de loi et propositions en chiffres.....	44
D. Le contrôle parlementaire.....	46
Incidence des « affaires courantes » sur la compétence de contrôle du Parlement fédéral.....	46
Le contrôle parlementaire en chiffres	47
IV. La Chambre des représentants et la scène internationale	49
A. La Présidence belge du Conseil de l'Union européenne (du 01-07-2010 au 31-12-2010).....	51
B. Diplomatie parlementaire.....	58
Délégations étrangères et ambassadeurs reçus par le Président de la Chambre.....	58
Missions à l'étranger.....	61
V. La Chambre des représentants et son fonctionnement.....	67
A. Organigramme des services de la Chambre.....	69
B. L'acquisition du bâtiment Forum	70
C. Économies.....	71

VI. La Chambre des représentants et les citoyens	75
Publications	77
Visites au Parlement fédéral	78
Portes ouvertes	83
La Fête du Roi – 15 novembre	83
Citoyenneté	83
Colloques et journées d'études	85
Présentations de livres	85
Expositions	86
Séminaire	87
VII. In memoriam	89

Les élections législatives du 13 juin 2010 ont profondément remanié la composition de l'assemblée, essentiellement pour ce qui concerne les partis du Nord du pays. Ces nouveaux rapports de force ont engendré une situation politique particulièrement difficile. Les négociations en vue de la formation d'un gouvernement n'auront d'ailleurs pas abouti à la fin de la session, et le gouvernement est alors resté limité dans ses actes par la notion d'affaires courantes.

Très rapidement, il s'avère que cette situation a un impact sur les activités de la Chambre et que c'est à elle qu'incombe la tâche importante d'assumer les missions inhérentes à la garantie de la démocratie parlementaire. Il n'y aura pas de période de flottement, même si la situation se transforme rapidement en une première dans l'histoire politique du pays. Les membres de la Chambre n'auront dès lors de cesse de s'adapter aux contraintes que la situation politique engendre et doivent, en même temps, se doter de tous les moyens pour réagir aux soubresauts d'une économie mondiale en crise et en mutation profonde. À cette situation s'ajoute la présidence belge de l'Union européenne, avec son lot d'interrogations sur la réelle efficacité d'un gouvernement en affaires courantes sur la scène européenne. Le Parlement fédéral s'emploiera à préserver l'image de notre pays, susceptible d'être ternie par une situation politique difficile. Les parlementaires feront preuve de proactivité et de pragmatisme. Les statistiques contenues dans ce rapport illustrent que la période d'affaires courantes pour le gouvernement n'en sera pas une pour notre Assemblée, qui a géré de nombreux défis d'importance.

Au cours des 46 séances plénières (S.O. 2010-2011) et des 855 réunions de commissions, un travail considérable aura été accompli alors qu'au cours des précédentes périodes d'« affaires courantes », les activités du Parlement fédéral étaient limitées. La durée de la crise s'installant, les membres de la Chambre ont utilisé leur droit d'initiative pour mettre en œuvre les mesures qui s'imposaient, prenant à leur compte des initiatives généralement dévolues au gouvernement lorsqu'il dispose de son plein exercice. Il aura en outre fallu user des moyens disponibles pour mettre en place les mécanismes de contrôle afin que la Chambre effectue son travail de manière optimale en l'absence d'un gouvernement de plein exercice (constitution de commissions spéciales, réunions consacrées au printemps arabe, suivi des missions militaires en Libye, en Afghanistan, etc ...).

La Chambre a ainsi adopté une résolution exprimant son soutien à une action internationale préalablement à la décision définitive du gouvernement d'affaires courantes ; elle a en effet décidé d'adopter une résolution quant à l'envoi de militaires (F 16) dans une opération en Lybie, en conformité avec le mandat défini par la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies (proposition de résolution concernant la situation en Libye, n° 1308).

Par ailleurs, pour la première fois, la Chambre a accepté le dépôt de budgets en vue de les adopter.

La session ordinaire 2010-2011 aura donc été une expérience démontrant le travail magistral mené par la Chambre.

Le nombre de réunions de commissions, en effet, s'est avéré plus élevé qu'au cours de la session 2011-2012. Celle-ci, qui allait marquer une nouvelle étape dans le paysage constitutionnel de notre pays, serait en outre placée sous le signe de nécessaires économies à mettre en œuvre, y compris au sein de notre assemblée.

L'étape particulière rencontrée par notre Assemblée de députés fut pour le moins marquante et riche. Une fois les accords semés après 55 séances plénières, précédés par 756 réunions de commissions, la moisson fut abondante. Le budget 2012, le projet de loi-programme, le projet de loi portant dispositions diverses, la lutte contre la fraude sociale et fiscale, les directives en matière d'énergie, etc...

Toutefois le plus grand défi a consisté à mettre en œuvre l'accord constitutionnel pour la 6^e réforme de l'état, du moins pour ce qui est du premier volet.

Les 13 projets visés ont été partagés entre la Chambre et le Sénat et ont été subdivisés en quatre thèmes :

1. la scission de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvoorde, pour les élections pour la Chambre des représentants et pour le Parlement européen ;
2. les communes de la périphérie, les litiges administratifs et la nomination des bourgmestres ;
3. Bruxelles : la communauté métropolitaine de Bruxelles et le financement des institutions bruxelloises ;
4. le renouveau politique.

La commission de révision de la constitution et de la réforme des institutions s'est réunie à 19 reprises afin de finaliser les accords institutionnels et de concrétiser la réforme de l'état.

Sans réelle surprise, cette session 2011-2012 s'est révélée studieuse et prolifique. Ont été adoptés : 148 projets de loi, 53 propositions de loi et de résolution.

La crise économique et financière européenne a nécessité l'adoption de textes sur de nouveaux mécanismes de stabilité en Europe. Une solidarité européenne s'avère vitale. Il a fallu faire face aux crispations identitaires et rendre confiance aux citoyens. Le pacte de croissance et d'emploi en est un outil majeur.

Le secteur bancaire fortement ébranlé par l'affaire Dexia, a fait l'objet d'une analyse minutieuse : la commission spéciale chargée d'examiner les circonstances qui ont contraint au démantèlement de la Dexia S.A. s'est réunie à 49 reprises.

Fin août, la commission des Finances s'est exceptionnellement réunie à la suite de l'annonce par le gouverneur de la Banque Nationale d'une probable recapitalisation de Dexia et des répercussions de celle-ci sur le budget de l'État.

Au niveau national, en plus des mesures d'économie demandées à nos citoyens, un effort de solidarité a été mis en place à la Chambre et au Sénat par le gel de leurs dotations ainsi que par la réduction des indemnités parlementaires.

Le 2^{ème} volet de la réforme des institutions nous attend la session prochaine. Le chantier est important et les écueils seront légion mais, dans un climat plus apaisé, tous les défis sont à portée de main.

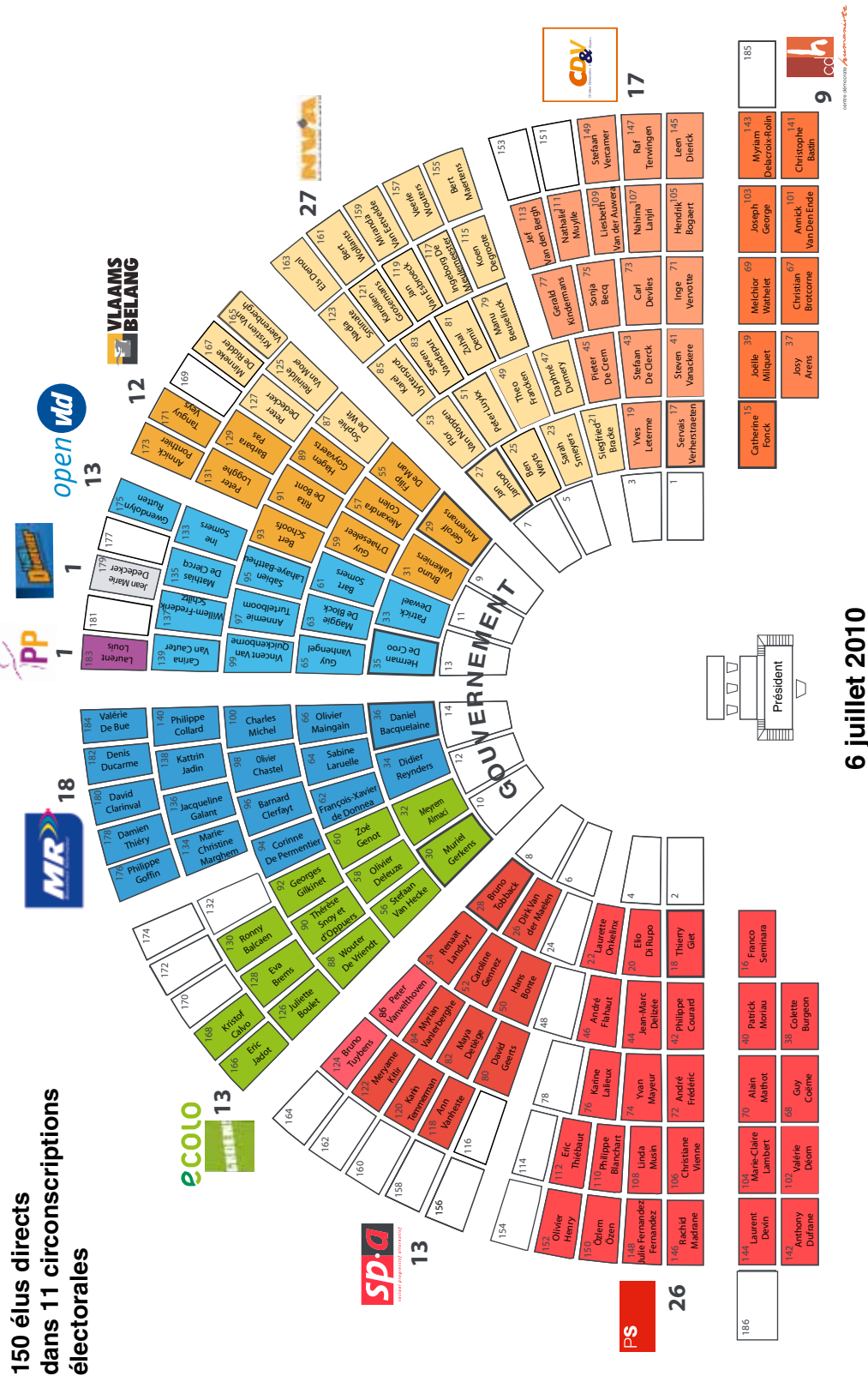
André FLAHAUT

Président de la Chambre des représentants
Ministre d'État

30 août 2012

I. La Chambre des représentants après les élections du 13 juin 2010

A. Composition politique de la Chambre



B. La carte sociologique de la Chambre

Cette liste est faite sur la base des renseignements donnés par les membres. Le fait qu'un membre déclare appartenir à une catégorie professionnelle déterminée ne signifie pas que la profession est encore exercée à ce jour.

Diplômes

Enseignement universitaire	119	Enseignement secondaire	10
Enseignement supérieur non-universitaire	21	Sans diplôme	--

Catégories professionnelles

Employés	52	Indépendants	13
Professions libérales	39	Sans	6
Enseignement	19	Journalistes	3
Fonctionnaires	17	Ouvriers	1

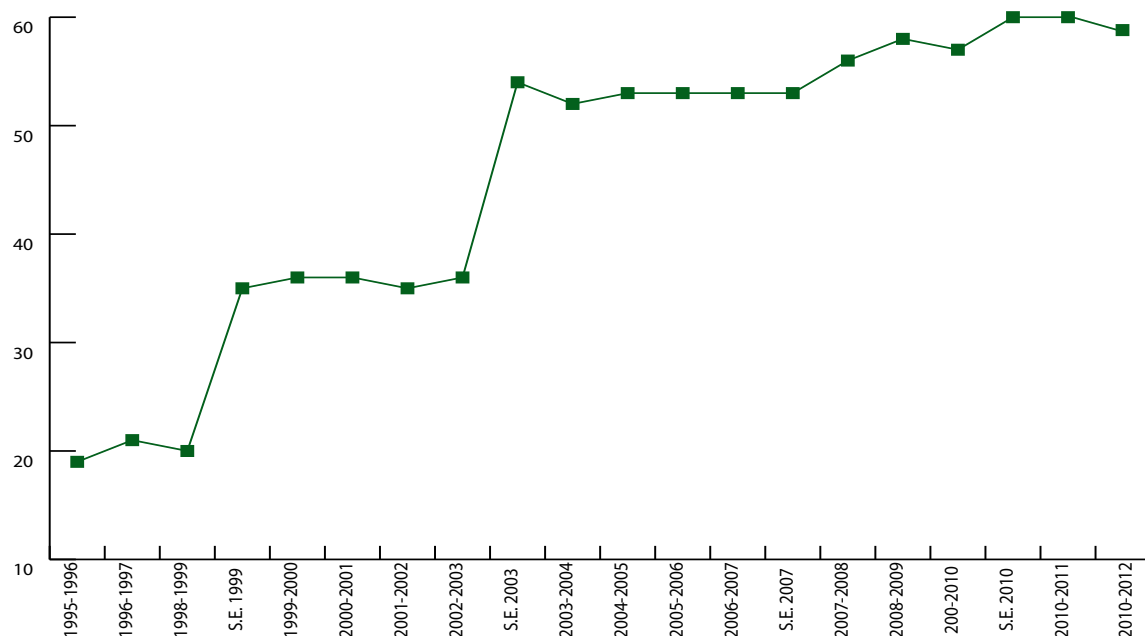
C. Les femmes à la Chambre

1	De Meulemeester, Ingeborg (Mevr.)	Oost-Vlaanderen	N-VA
2	Demir, Zuhale (Mevr.)	Antwerpen	N-VA
3	Demol, Els (Mevr.)	Leuven	N-VA
4	De Ridder, Minneke (Mevr.)	Antwerpen	N-VA
5	De Wit, Sophie (Mevr.)	Antwerpen	N-VA
6	Dumery, Daphné (Mevr.)	West-Vlaanderen	N-VA
7	Grosemans, Karolien (Mevr.)	Limburg	N-VA
8	Smeyers, Sarah (Mevr.)	Oost-Vlaanderen	N-VA
9	Sminate, Nadia (Mevr.)	Brussel-Halle-Vilvoorde	N-VA
10	Van Eetvelde, Miranda (Mevr.)	Oost-Vlaanderen	N-VA
11	Van Moer, Reinilde (Mevr.)	Antwerpen	N-VA
12	Van Vaerenbergh, Kristien (Mevr.)	Brussel-Halle-Vilvoorde	N-VA
13	Wouters, Veerle (Mevr.)	Limburg	N-VA
14	Burgeon, Colette (Mme)	Hainaut	PS
15	Déom, Valérie (Mme)	Namur	PS
16	Fernandez Fernandez, Julie (Mme)	Liège	PS
17	Lalieux, Karine (Mme)	Bruxelles-Hal-Vilvorde	PS
18	Lambert, Marie-Claire (Mme)	Liège	PS
19	Musin, Linda (Mme)	Liège	PS
20	Onkelinx, Laurette (Mme)	Bruxelles-Hal-Vilvorde	PS
21	Özen, Özlem (Mme)	Hainaut	PS
22	Vienne, Christiane (Mme)	Hainaut	PS

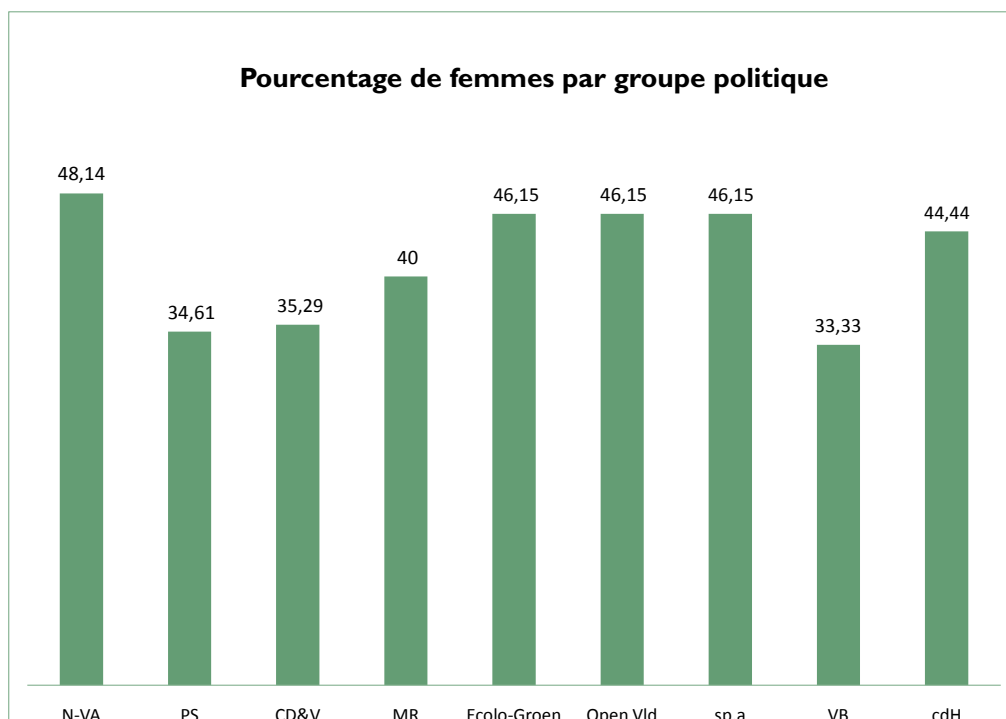
La Chambre des représentants après les élections du 13 juin 2010

23	Becq, Sonja (Mevr.)	Brussel-Halle-Vilvoorde	CD&V
24	Dierick, Leen (Mevr.)	Oost-Vlaanderen	CD&V
25	Lanjri, Nahima (Mevr.)	Antwerpen	CD&V
26	Muylle, Nathalie (Mevr.)	West-Vlaanderen	CD&V
27	Van der Auwera, Liesbeth (Mevr.)	Limburg	CD&V
28	Vervotte, Inge (Mevr.)	Antwerpen	CD&V
29	De Bue, Valérie (Mme)	Brabant Wallon	MR
30	De Permentier, Corinne (Mme)	Bruxelles-Hal-Vilvorde	MR
31	Galant, Jacqueline (Mme)	Hainaut	MR
32	Jadin, Kattrin (Mme)	Liège	MR
33	Laruelle, Sabine (Mme)	Namur	MR
34	Marghem, Marie-Christine (Mme)	Hainaut	MR
35	Genot, Zoé (Mme)	Bruxelles-Hal-Vilvorde	Ecolo-Groen
36	Gerken, Muriel (Mme)	Liège	Ecolo-Groen
37	Snoy et d'Oppuers, Thérèse (Mme)	Brabant Wallon	Ecolo-Groen
38	Almaci, Meyrem (Mevr.)	Antwerpen	Ecolo-Groen
39	Boulet, Juliette (Mme)	Hainaut	Ecolo-Groen
40	Brems, Eva (Mevr.)	Leuven	Ecolo-Groen
41	De Block, Maggie (Mevr.)	Brussel-Halle-Vilvoorde	Open Vld
42	Lahaye-Battheu, Sabien (Mevr.)	West-Vlaanderen	Open Vld
43	Rutten, Gwendolyn (Mevr.)	Leuven	Open Vld
44	Somers, Ine (Mevr.)	Oost-Vlaanderen	Open Vld
45	Turtelboom, Annemie (Mevr.)	Antwerpen	Open Vld
46	Van Cauter, Carina (Mevr.)	Oost-Vlaanderen	Open Vld
47	Detiège, Maya (Mevr.)	Antwerpen	Sp.a
48	Gennez, Caroline (Mevr.)	Antwerpen	Sp.a
49	Kitir, Meryame (Mevr.)	Limburg	Sp.a
50	Temmerman, Karin (Mevr.)	Oost-Vlaanderen	Sp.a
51	Vanheste, Ann (Mevr.)	West-Vlaanderen	Sp.a
52	Vanlerberghe, Myriam (Mevr.)	West-Vlaanderen	Sp.a
53	Colen, Alexandra (Mevr.)	Antwerpen	VB
54	De Bont, Rita (Mevr.)	Antwerpen	VB
55	Pas, Barbara (Mevr.)	Oost-Vlaanderen	VB
56	Ponthier, Annick (Mevr.)	Limburg	VB
57	Delacroix-Rolin, Myriam (Mme)	Bruxelles-Hal-Vilvorde	cdH
58	Fonck, Catherine (Mme)	Hainaut	cdH
59	Milquet, Joëlle (Mme)	Bruxelles-Hal-Vilvorde	cdH
60	Van Den Ende, Annick (Mme)	Luxembourg	cdH

Évolution du nombre de membres féminins depuis 1995



1995-1996	19	2004-2005 (au 10.10.2005)	53
1996-1997	21	2005-2006 (au 09.10.2006)	53
1997-1998	20	2006-2007 (au 02.05.2007)	53
1998-1999 (au 04.05.99)	20	S.E. 2007 (au 08.10.2007)	52
S.E. 1999 (au 11.10.99)	35	2007-2008 (au 13.10.2008)	56
1999-2000 (au 09.10.2000)	36	2008-2009 (au 12.10.2009)	58
2000-2001 (au 17.07.2001)	36	2009-2010 (au 07.05.2010)	57
2001-2002 (au 09.10.2002)	35	S.E. 2010 (au 11.10.2010)	60
2002-2003 (au 09.04.2003)	36	2010-2011 (au 10.10.2011)	60
S.E. 2003 (au 13.10.2003)	54	2011-2012 (au 10.09.2011)	59
2003-2004 (au 11.10.2004)	52		



D. Les élus qui ont démissionné immédiatement après les élections

Kris Van Dyck	remplacé par	Bert Wollants (N-VA)
Patrick Janssens	remplacé par	David Geerts (sp.a)
Fadila Laanan	remplacée par	Karine Lalieux (PS)
Charles Picqué	remplacé par	Rachid Madrane (PS)
Benoît Cerexhe	remplacé par	Myriam Delacroix-Rolin (cdH)
Geert Bourgeois	remplacé par	Bert Maertens (N-VA)
Rudy Demotte	remplacé par	Olivier Henri (PS)
Michel Daerden	remplacé par	Thierry Giet (PS)
Mauro Lenzini	remplacé par	Linda Musin (PS)
Marie-Dominique Simonet	remplacée par	Joseph George (cdH)
Jan Peumans	remplacé par	Peter Luykx (N-VA)
Frederika Brepoels	remplacée par	Veerle Wouters (N-VA)
Ivo Belet	remplacé par	Gerald Kindermans (CD&V)
Ingrid Lieten	remplacée par	Meryam Kitir (sp.a)
Isabelle Poncelet	remplacée par	Joseph Arens (cdH)
Benoît Lutgen	remplacé par	Annick Van Den Ende (cdH)
Maxime Prévot	remplacé par	Christophe Bastin (cdH)

E. Les nouveaux élus par rapport à la composition au moment de la dissolution

1	BEUSELINCK, Manu	N-VA	
2	BOURGEOIS, Geert	N-VA	
3	BRACKE, Siegfried	N-VA	
4	BREPOELS , Frieda	N-VA	
5	DEDECKER, Peter	N-VA	
6	DEGROOTE, Koenraad	N-VA	
7	DE MEULEMEESTER, Ingeborg	N-VA	
8	DEMIR, Zuhul	N-VA	
9	DEMOL, Els	N-VA	
10	DE RIDDER, Minneke	N-VA	
11	DE WIT, Sophie	N-VA	
12	DUMERY, Daphné	N-VA	
13	FRANCKEN, Theo	N-VA	
14	GROSEMANS, Karolien	N-VA	
15	PEUMANS, Jan	N-VA	
16	SMINATE, Nadia	N-VA	
17	UYTTERSROT, Karel	N-VA	
18	VANDEPUT, Steven	N-VA	
19	VAN DIJCK, Kris	N-VA	
20	VAN EETVELDE, Miranda	N-VA	
21	VAN ESBROECK, Jan	N-VA	
22	VAN MOER, Reinilde	N-VA	
23	VAN VAERENBERGH, Kristien	N-VA	
24	COURARD, Philippe	PS	
25	DAERDEN , Michel	PS	Ministre*
26	DELIZÉE, Jean-Marc	PS	Secrétaire d'état*
27	DEMOTTE , Rudy	PS	
28	DEVIN, Laurent	PS	
29	DI RUPO, Elio	PS	
30	DUFRANE, Anthony	PS	
31	FERNANDEZ FERNANDEZ, Julie	PS	
32	LAANAN, Fadila	PS	
33	LENZINI, Mauro	PS	
34	ONKELINX, Laurette	PS	Ministre*
35	ÖZEN, Özlem	PS	
36	PICQUÉ, Charles	PS	
37	SEMINARA, Franco	PS	
38	VIENNE, Christiane	PS	

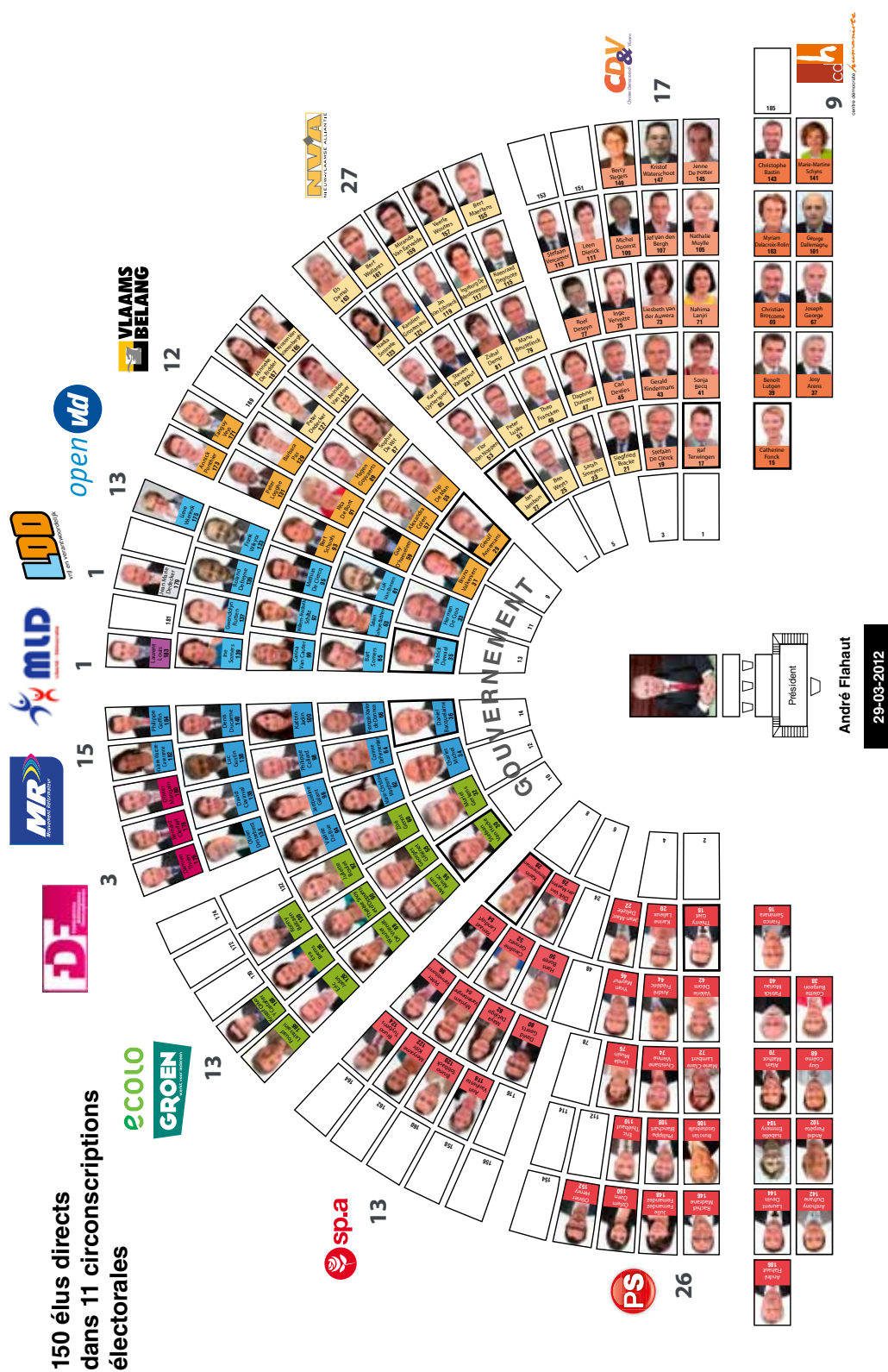
La Chambre des représentants après les élections du 13 juin 2010

39	BELET, Ivo	CD&V	
40	DE CLERCK, Stefaan	CD&V	
41	DE CREM, Pieter	CD&V	Ministre*
42	DEVILIES, Carl	CD&V	Secrétaire d'état*
43	LANJRI, Nahima	CD&V	
44	LETERME, Yves	CD&V	
45	VANACKERE, Steven	CD&V	
46	VERVOTTE, Inge	CD&V	Ministre*
47	CHASTEL, Olivier	MR	Secrétaire d'état*
48	CLERFAYT, Bernard	MR	Secrétaire d'état*
49	GOFFIN, Philippe	MR	
50	LARUELLE, Sabine	MR	Ministre*
51	MICHEL, Charles	MR	Ministre*
52	REYNDERS, Didier	MR	Ministre*
53	THIÉRY, Damien	MR	
54	BREMS, Eva	Groen	
55	CALVO, Kristof	Groen	
56	DELEUZE, Olivier	Ecolo	
57	RUTTEN, Gwendolyn	Open Vld	
58	TURTELBOOM, Annemie	Open Vld	
59	VANHENGEL, Guy	Open Vld	
60	VAN QUICKENBORNE, Vincent	Open Vld	Ministre*
61	GENNEZ, Caroline	sp.a	
62	JANSSENS, Patrick	sp.a	
63	LIETEN, Ingrid	sp.a	
64	TEMMERMAN, Karin	sp.a	
65	VANHESTE, Ann	sp.a	
66	VANLERBERGHE, Myriam	sp.a	
67	VANVELTHOVEN, Peter	sp.a	
68	VEYS, Tanguy	Vlaams Belang	
69	CEREXHE, Benoît	cdH	
70	LUTGEN, Benoît	cdH	
71	MILQUET, Joëlle	cdH	Ministre*
72	PONCELET, Isabelle	cdH	
73	PRÉVOT, Maxime	cdH	
74	SIMONET, Marie-Dominique	cdH	
75	WATHELET, Melchior	cdH	Secrétaire d'état*
76	LOUIS, Laurent	Parti Populaire	

* Élu à la Chambre mais membre du gouvernement d'affaires courantes.

II. La Chambre des représentants aujourd'hui

A. Composition politique de la Chambre



B. Les organes de gestion

I. LE BUREAU

Composition

Au début de chaque session, les membres du Bureau sont élus par l'assemblée plénière parmi les membres de la Chambre.

Le Bureau se compose:

- du Président;
- de cinq vice-présidents au plus;
- de quatre secrétaires au plus;
- des présidents de groupes politiques reconnus comptant plus de 12 membres (assimilés aux vice-présidents);
- des présidents de groupes politiques reconnus comptant moins de 12 membres (assimilés aux secrétaires);
- de l'ancien ou des anciens président(s) de la Chambre.

Le Bureau est composé comme suit:

Président de la Chambre:	M. André Flahaut;
Premier vice-président:	M. Ben Weyts;
Deuxième vice-présidente:	Mme Corinne De Permentier;
Vice-présidents de la Chambre:	M. André Frédéric, Mme Sonja Becq et M. Siegfried Bracke.

Secrétaires de la Chambre:	M. Patrick Dewael (jusqu'au 22 juillet 2011); M. Bart Somers (depuis le 23 juillet 2011); M. Dirk Van der Maelen; M. Filip De Man; M. Stefaan Van Hecke (jusqu'au 17 novembre 2011); M. Wouter De Vriendt (depuis le 17 novembre 2011).
----------------------------	--

Anciens Présidents de la Chambre:	M. Patrick Dewael; M. Herman De Croo.
-----------------------------------	--

Présidents de groupes politiques comptant plus de 12 membres:

N-VA:	M. Jan Jambon;
PS:	M. Thierry Giet;
MR:	M. Daniel Bacquelaine;
CD&V:	M. Servais Verherstraeten (jusqu'au 5 décembre 2011); M. Raf Terwingen (depuis le 7 décembre 2011);
Sp.a:	M. Bruno Tobback (jusqu'au 22 septembre 2011); Mme Karin Temmerman (depuis le 22 septembre 2011);
Ecolo-Groen:	M. Olivier Deleuze (jusqu'au 31 juillet 2011); Mme Meyrem Almaci (du 31 juillet 2011 au 16 novembre 2011); M. Stefaan Van Hecke (du 16 novembre 2011 au 1 ^{er} octobre 2012); Mme Muriel Gerkens (à partir du 1 ^{er} octobre 2012);

Open Vld: M. Herman De Croo (jusqu'au 22 juillet 2011);
M. Patrick Dewael (depuis le 23 juillet 2011);
VB: M. Gerolf Annemans.

Présidents des groupes politiques comptant moins de 12 membres: Mme Catherine Fonck.

Compétence

L'organe dirigeant de la Chambre, le Bureau, a une compétence générale de gestion. Dans ce cadre, il arrête les statuts des membres, du personnel et des organes de la Chambre. Il nomme et révoque les membres du personnel.

Le Président du Collège des questeurs assiste aux réunions du Bureau pour les points présentés par le Collège.

2. LE COLLÈGE DES QUESTEURS

Composition

Conformément à l'article 170 du Règlement de la Chambre, « six représentants au plus remplissent les fonctions de questeur. Ils sont nommés, au scrutin de liste, de la même manière que le Bureau, pour le terme de deux ans ».

Pour la 53^e législature, la Chambre a décidé de désigner quatre questeurs.

Mme Colette Burgeon (PS), présidente du Collège depuis le 19 juillet 2012;
M. Olivier Maingain (FDF), questeur/président du Collège jusqu'au 19 juillet 2012;
M. Gerald Kindermans (CD&V);
Mme Sarah Smeyers (N-VA);
Mme Jacqueline Galant (MR), questeuse depuis le 19 juillet 2012.

Compétence

Les compétences du collège des questeurs sont régies par l'article 171 du règlement de la Chambre. Il est notamment chargé de toutes les mesures relatives aux bâtiments, au matériel, au cérémonial et aux dépenses de la Chambre. Il établit en outre le projet de budget de l'Assemblée et soumet au Bureau des propositions concernant la nomination et la révocation du personnel de la Chambre.

L'article 171 prévoit également la possibilité pour le Bureau de déléguer au Collège des décisions qui sont de la compétence du Bureau.

Les décisions prises dans le cadre de cette délégation doivent répondre à des conditions strictes (p. ex. respect du cadre fixé par le Bureau, respect des dispositions statutaires,...) et sont soumises au Bureau pour ratification.

3. LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

Composition

La Conférence des présidents comprend le président et les vice-présidents de la Chambre, le président et un membre de chaque groupe politique et les anciens Présidents de la Chambre qui siègent à la Chambre. Les présidents des commissions permanentes peuvent y être entendus.

Le gouvernement est représenté à la Conférence des présidents. Le premier ministre peut y assister ou y déléguer un de ses collègues.

Compétence

Sans préjudice de ses compétences spécifiques, la Conférence des présidents dispose d'une compétence générale en ce qui concerne le calendrier de la session, l'organisation des travaux de l'assemblée plénière, la coordination des travaux de l'assemblée plénière avec ceux des autres organes de la Chambre et des travaux de ces organes entre eux, les délégations de la Chambre et les adresses émanant de la Chambre.

La Conférence des présidents ne procède pas à des votes. C'est un organe préparant les travaux de la Chambre.

4. LES COMMISSIONS ET LEURS PRÉSIDENTS

Commissions permanentes*	Présidence
Commission des Affaires sociales	Yvan Mayeur (PS)
Commission de la Défense nationale	Filip De Man (Vlaams Belang)
Commission de l'Économie, de la Politique scientifique, de l'Éducation, des Institutions scientifiques et culturelles nationales, des Classes moyennes et de l'Agriculture	Liesbeth Van der Auwera (CD&V)
Commission des Finances et du Budget	Muriel Gerken (Ecolo-Groen) (jusqu'au 1 ^{er} avril 2012) Georges Gilkinet (Ecolo-Groen) (depuis le 2 avril 2012)
Commission de l'Infrastructure, des Communications et des Entreprises publiques	Maggie De Block (Open Vld) (jusqu'au 5 décembre 2011) Sabine Lahaye-Battheu (Open Vld) (depuis le 12 décembre 2011)
Commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique	Ben Weyts (N-VA) (jusqu'au 27 avril 2011) Siegfried Bracke (N-VA) (depuis le 27 avril 2011)
Commission de la Justice	Sarah Smeyers (N-VA)
Commission du Droit commercial et économique	Sophie De Wit (N-VA)
Commission des Relations extérieures	François-Xavier de Donnea (MR)
Commission de la Révision de la Constitution et de la Réforme des Institutions	André Flahaut (PS)
Commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la société	Hans Bonte (sp.a)
Commissions spéciales*	Présidence
Commission parlementaire de concertation	André Flahaut (PS)
Commission de la Comptabilité	André Flahaut (PS)
Commission de Contrôle des Dépenses électorales et de la Comptabilité des partis politiques	André Flahaut (PS)
Commission des Naturalisations	Jacqueline Galant (MR) (jusqu'au 19 juillet 2012) Georges Dallemagne (cdH) (depuis le 20 juillet 2012)
Commission des Pétitions	Christian Brotcorne (cdH)

Rapport d'activités

Commission des Poursuites	Stefaan De Clerck (CD&V)
Commission spéciale du Règlement et de la Réforme du Travail parlementaire	André Flahaut (PS)
Commission spéciale chargée de l'accompagnement parlementaire du comité permanent de contrôle des services de police	André Flahaut (PS)
Commission Achats militaires	Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen)
Commission spéciale chargée d'examiner les conditions de sécurité du rail en Belgique à la suite du dramatique accident survenu à Buizingen	David Geerts (sp.a)
Commission spéciale relative au traitement d'abus sexuels et de faits de pédophilie dans une relation d'autorité, en particulier au sein de l'Eglise (jusqu'au 31 mars 2011)	Karine Lalieux (PS)
Commission de suivi relative au traitement d'abus sexuels et de faits de pédophilie dans une relation d'autorité, en particulier au sein de l'Eglise (depuis le 28 avril 2011)	
Commission spéciale Climat et Développement durable	André Flahaut (PS)
Commission spéciale chargée du suivi des missions à l'étranger (du Sénat)	Francis Delpérée (cdH) Sénateur
Commission spéciale de suivi chargée d'examiner la crise financière	Herman De Croo (Open Vld)
Commission spéciale chargée d'examiner les circonstances qui ont contraint au démantèlement de la Dexia SA	Marie-Christine Marghem (MR)
Comités d'avis*	Présidence
Comité d'avis pour l'Émancipation sociale	Valérie Déom (PS)
Comité d'avis chargé de Questions européennes	André Flahaut (PS)
Comité d'avis des questions scientifiques et technologiques	Steven Vandeput (N-VA)
Comité parlementaire chargé du Suivi législatif	Patrick Dewael (Open Vld)
Sous-commissions*	Présidence
Sous-commission de la commission des Finances et du Budget « Cour des Comptes »	Philippe Goffin (MR)
Sous-commission Sécurité Nucléaire	Willem-Frederik Schiltz (Open Vld)
Groupes de travail	Présidence
Groupe de travail Fonds belge pour la sécurité alimentaire	Patrick Moriau (PS)
Groupe de travail en vue de l'examen de l'équilibre linguistique à l'armée	Bert Maertens (N-VA)
Groupe de travail Propositions de résolution	François-Xavier de Donnea (MR)
Groupe de travail Partis politiques	Joseph George (cdH)

* Les commissions permanentes

Etant donné la difficulté de mener un débat technique au sein d'une assemblée de 150 parlementaires, le président de la Chambre renvoie les projets et les propositions de loi aux commissions, qui procèdent à un premier examen des textes et font ensuite rapport à l'assemblée plénière. C'est également là que des questions orales peuvent être posées aux ministres.

* Les commissions spéciales

Les commissions spéciales sont investies d'une mission de contrôle spécifique ou sont instituées pour examiner un problème déterminé. Elles peuvent être temporaires ou permanentes.

* Les comités d'avis

Les comités d'avis rendent un avis à l'assemblée plénière ou à d'autres commissions mais ne votent pas les projets ou propositions de loi.

* Les sous-commissions et les groupes de travail

Les commissions peuvent proposer de créer des sous-commissions et groupes de travail. Les sous-commissions ne peuvent cependant être créées qu'avec l'accord de la Conférence des présidents, qui en détermine la composition et les compétences sur proposition de la commission. Les sous-commissions et groupes de travail font rapport à la commission qui a pris l'initiative de les créer.

III. La Chambre des représentants et ses activités

A. Les activités de la Chambre en chiffres

DURÉE DES SESSIONS: ÉVOLUTION DEPUIS 1990-1991

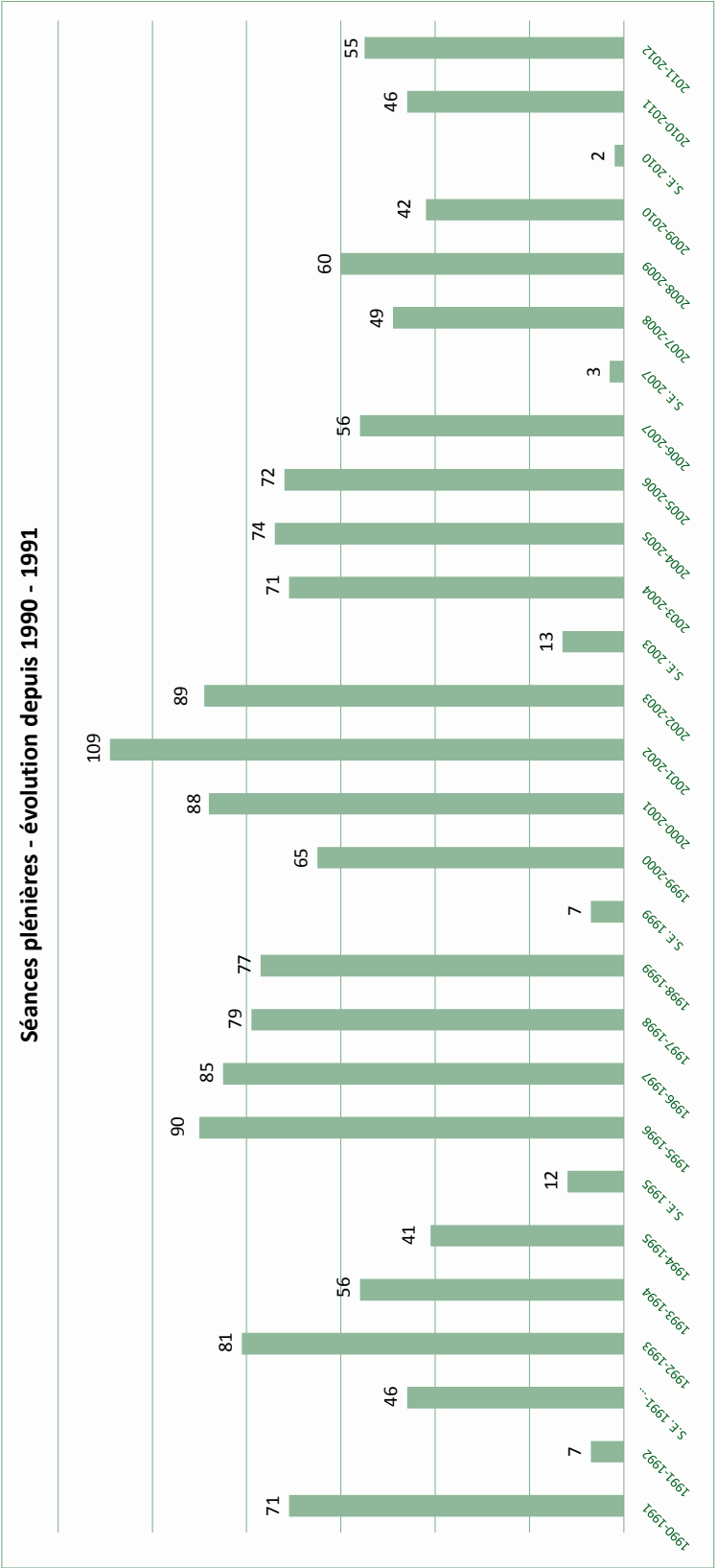
Une **session ordinaire** est la période annuelle pendant laquelle la Chambre se réunit. Elle commence le deuxième mardi d'octobre (début de l'année parlementaire) et se termine la veille du deuxième mardi d'octobre de l'année suivante.

On parle de **session extraordinaire** lorsque la Chambre est dissoute prématurément et que des élections législatives ont eu lieu. La Chambre nouvellement élue se réunit alors en session extraordinaire pour le reste de la session en cours.

Période		Durée des sessions (en jours)
1990-1991	9 octobre 1990 au 7 octobre 1991	363
1991-1992	8 octobre 1991 au 17 octobre 1991	9
S.E. 1991-1992	16 décembre 1991 au 12 octobre 1992	301
1992-1993	13 octobre 1992 au 11 octobre 1993	363
1993-1994	12 octobre 1993 au 10 octobre 1994	363
1994-1995	11 octobre 1994 au 12 avril 1995	183
S.E. 1995	8 juin 1995 au 9 octobre 1995	123
1995-1996	10 octobre 1995 au 7 octobre 1996	363
1996-1997	8 octobre 1996 au 12 octobre 1997	369
1997-1998	14 octobre 1997 au 12 octobre 1998	363
1998-1999	13 octobre 1998 au 5 mai 1999	204
S.E. 1999	6 mai 1999 au 11 octobre 1999	158
1999-2000	12 octobre 1999 au 9 octobre 2000	363
2000-2001	10 octobre 2000 au 8 octobre 2001	363
2001-2002	9 octobre 2001 au 7 octobre 2002	363
2002-2003	8 octobre 2002 au 10 avril 2003	184
S.E. 2003	5 juin 2003 au 13 octobre 2003	130
2003-2004	14 octobre 2003 au 11 octobre 2004	363
2004-2005	12 octobre 2004 au 10 octobre 2005	363
2005-2006	11 octobre 2005 au 9 octobre 2006	363
2006-2007	10 octobre 2006 au 2 mai 2007	204
S.E. 2007	28 juin 2007 au 8 octobre 2007	102
2007-2008	9 octobre 2007 au 13 octobre 2008	370
2008-2009	14 octobre 2008 au 12 octobre 2009	363
2009-2010	13 octobre 2009 au 7 mai 2010	206
S.E. 2010	6 juillet 2010 au 11 octobre 2010	97
2010-2011	12 octobre 2010 au 10 octobre 2011	363
2011-2012	11 octobre 2011 au 8 octobre 2012	363

SÉANCES PLENIERES

Évolution depuis 1990-1991



	Déposés				Adoptés			
	Projets ⁽¹⁾	Propositions ⁽²⁾	Propositions révision de la Constitution	Propositions déclaration de révision de la Constitution	Projets ⁽¹⁾	Propositions ⁽²⁾	Propositions révision de la Constitution	Propositions déclaration de révision de la Constitution
S.E. 2010	1	3	--	--	--	--	--	--
2010-2011	97	1 532	23	18	77	69	--	--
2011-2012	137	411	7	--	148	53	5	--

⁽¹⁾ Projets déposés à la Chambre, transmis par le Sénat et amendés par le Sénat.

⁽²⁾ Propositions de loi, de résolution, de modification du règlement, propositions visant à instituer des commissions d'enquête.

COMMISSION PARLEMENTAIRE DE CONCERTATION

	Nombre de réunions
2009-2010	11
S.E. 2010	1
2010-2011	13
2011-2012	14

La commission délibère et décide conformément aux règles fixées par la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation prévue à l'article 82 de la Constitution et modifiant les lois coordonnées sur le Conseil d'État, ainsi que par son règlement d'ordre intérieur.

COMMISSIONS

Statistiques par commission – session extraordinaire 2010

Commissions	Nombre de Réunions publiques	Nombre de Réunions à huis clos
Commission des Finances et du Budget	1	
Commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique	1	
Commission de la Justice	3	
Commission parlementaire de Concertation		1
Commission de Vérification des pouvoirs		6
Réunion commune du comité d'avis fédéral chargé des Questions européennes et de la commission des Relations extérieures	2	
Réunion commune de la commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société et de la commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique	1	
TOTAL	8	7

Statistique par commission

Commissions
Commission des Affaires sociales
Commission de la Défense nationale
Commission de l'Économie, de la Politique scientifique, de l'Éducation, des Institutions scientifiques et culturelles nationales, des Classes moyennes et de l'Agriculture
Commission des Finances et du Budget
Commission de l'Infrastructure, des Communications et des Entreprises publiques
Commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique
Commission de la Justice
Commission chargée des problèmes de Droit commercial et économique
Commission des Relations extérieures
Commission de Révision de la Constitution et de la Réforme des Institutions
Commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société
Commission de la Comptabilité
Commission des Naturalisations
Commission des Pétitions
Commission de contrôle des Dépenses électorales et de la Comptabilité des partis politiques
Commission spéciale chargée de l'accompagnement parlementaire du comité permanent de contrôle des services de Police
Comité parlementaire chargé du Suivi législatif
Commission parlementaire de Concertation
Commission spéciale chargée d'examiner les conditions de sécurité du rail en Belgique à la suite du dramatique accident survenu à Buizingen
Commission Achats militaires
Commission des Poursuites
Commission spéciale relative au traitement d'abus sexuels et de faits de pédophilie dans une relation d'autorité, en particulier au sein de l'Église
Commission de suivi relative au traitement d'abus sexuels et de faits de pédophilie dans une relation d'autorité, en particulier au sein de l'Église
Commission spéciale Climat et Développement durable
Commission spéciale chargée du Suivi des missions à l'étranger (Sénat) - Délégation de la Chambre
Commission spéciale de suivi chargée d'examiner la crise financière

Statistique par commission

	2010-2011		2011-2012	
	Nombre de Réunions publiques	Nombre de Réunions à huis clos	Nombre de Réunions publiques	Nombre de Réunions à huis clos
	65		57	
	21		17	
	66		55	
	72		67	
	49		55	
	80		74	
	101	2	95	
	22		16	
	38		37	
			19	
	73		64	
	4		4	1
	2	13	1	8
	1		1	
	4		2	
		11		6
			7	
		13		14
	22	17	6	
		5		4
				6
	32	20		
	4	8	4	4
	5		18	
	1	11		5
			13	1

Commissions
Commission spéciale chargée d'examiner les circonstances qui ont contraint au démantèlement de la DEXIA S.A.
Réunion commune du comité d'avis fédéral chargé des Questions européennes et de la commission des Relations extérieures
Réunion commune de la commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société et de la commission de l'Intérieur; des Affaires générales et de la Fonction publique
Réunion commune de la commission des Relations extérieures et de la commission de la Défense nationale
Réunion commune de la commission de la Justice et de la commission de l'Intérieur; des Affaires générales et de la Fonction publique
Réunion commune de la commission des Affaires sociales et de la commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société
Réunion commune de la commission des Finances et du Budget et de la commission de la Justice
Réunion commune du comité d'avis fédéral chargé des Questions européennes et de la commission de l'Intérieur; des Affaires générales et de la Fonction publique
Réunion commune du comité d'avis fédéral chargé des Questions européennes et de la commission des Finances et du Budget
Réunion commune du comité d'avis fédéral chargé des Questions européennes, de la commission des Affaires sociales et de la commission des Finances et du Budget
Réunion commune de la commission des Finances et du Budget et de la commission chargée des Problèmes de Droit commercial et économique
Réunion commune de la commission de l'Intérieur; des Affaires générales et de la Fonction publique, de la commission des Affaires sociales et de la commission de la Justice
Comité d'avis pour l'Émancipation sociale
Comité d'avis fédéral chargé des Questions européennes
Comité d'avis pour les Questions scientifiques et technologiques
Sous-commission de la commission des Finances et du Budget "Cour des comptes"
Groupe de travail chargé de la révision des critères généraux pour l'appréciation des demandes de naturalisation
Groupe de travail chargé de l'examen de l'équilibre linguistique à l'armée
Sous-commission Sécurité nucléaire
Groupe de travail Partis politiques
Groupe de travail Propositions de résolution
Groupe de travail Fonds belge pour la Sécurité alimentaire
TOTAL

La Chambre des représentants et ses activités

	2010-2011		2011-2012	
	Nombre de Réunions publiques	Nombre de Réunions à huis clos	Nombre de Réunions publiques	Nombre de Réunions à huis clos
			21	28
	7			
	1			
	9		4	
	1		3	
	1		1	
	3			
	2			
	3			
	2			
	1			
	1			
	13		3	2
	7	1	16	1
	6		1	
	1		1	1
	1	4		
	11			
	12	1	6	
	1	2		5
		1		
	1		4	
	746	109	672	86

Activités des commissions: évolution depuis 1990-1991

	Nombre de réunions de commissions publiques	Nombre de réunions de commissions à huis clos
1990-1991	346	368
1991-1992	8	10
S.E. 1991-1992	166	235
1992-1993	292	463
1993-1994	385	248
1994-1995	266	117
S.E. 1995	7	36
1995-1996	487	165
1996-1997	771	308
1997-1998	679	186
1998-1999	507	57
S.E. 1999	41	31
1999-2000	630	101
2000-2001	718	87
2001-2002	814	126
2002-2003	555	79
S.E. 2003	52	18
2003-2004	670	95
2004-2005	697	76
2005-2006	716	64
2006-2007	505	46
S.E. 2007	11	6
2007-2008	641	60
2008-2009	723	125
2009-2010	526	64
S.E. 2010	8	7
2010-2011	746	109
2011-2012	672	86

B. Le budget de l'État

INTRODUCTION

Les règles budgétaires concernant la Chambre des représentants sont reprises dans une brochure éditée par la Chambre « Précis des règles budgétaires à usage parlementaire » disponible sur le site web de la Chambre (rubrique publication).

En résumé, la procédure est la suivante:

« Le gouvernement soumet deux projets de loi (un projet pour les recettes et un projet pour les dépenses) à l'approbation de la Chambre des représentants. Les documents budgétaires doivent être déposés à la Chambre au plus tard le 31 octobre (de l'année précédant l'année budgétaire).

Les ministres doivent en outre transmettre leur note de politique générale aux membres de la Chambre au plus tard le 31 octobre. Ces documents de nature informative ne sont pas soumis au vote.

Les membres de la Chambre doivent se prononcer sur les deux projets de loi au plus tard le 31 décembre (de l'année qui précède l'année budgétaire). Toutefois, aucune sanction n'est liée au respect de cette échéance, si ce n'est que le vote du budget conditionne la perception des impôts, l'émission des emprunts ainsi que les dépenses publiques.

Le budget des recettes (budget des Voies et Moyens) n'est examiné que par la commission des Finances et du Budget, en présence des ministres du Budget et des Finances.

Le budget des dépenses (budget général des Dépenses), ainsi que les notes de politique générale sont examinés dans chaque commission permanente, en présence du ministre compétent. Il est ensuite fait rapport (oralement ou par écrit) à la commission des Finances et du Budget.

Enfin, après le vote final en commission des Finances et du Budget, les deux budgets sont examinés en séance plénière. Des amendements peuvent être déposés à chaque étape de la procédure (avis des commissions permanentes, commission des Finances et du Budget et séance plénière). »

« Si le budget général des Dépenses n'est pas voté ou n'a pas été voté en temps utile (c'est-à-dire au plus tard le 31 décembre de l'année $x - 1$), le gouvernement (démissionnaire ou nouvellement assermenté) dépose à la Chambre des représentants un projet de loi ouvrant des crédits provisoires. »

« Lorsque le budget des Voies et Moyens n'est pas adopté ou n'a pas été adopté en temps utile (c'est-à-dire au plus tard le 31 décembre de l'année $x - 1$), le gouvernement (démissionnaire ou nouvellement assermenté) dépose un projet de loi de finances à la Chambre des représentants.

Outre une première tranche de crédits provisoire pour les dépenses, un tel projet de loi contient précisément les deux articles essentiels du budget des Voies et Moyens (autorisation en matière d'impôts et autorisation en matière d'emprunts). »

LOIS BUDGÉTAIRES POUR LES ANNÉES 2010-2011 ET 2011-2012

Loi de finances du 22 décembre 2010 pour l'année budgétaire 2011

Doc. 53 0555/2010-2011

Adoptée par la Chambre le 16.12.2010

Moniteur belge: 28.12.2010

En raison de la situation politique, le budget des Voies et Moyens et le budget général des Dépenses pour l'année 2011 n'ont pu être adoptés avant le 31 décembre 2010.

La loi de finances vise à assurer la marche des services publics pendant les premiers mois de l'année 2011. La loi comprend deux parties distinctes, à savoir:

- l'ouverture de crédits provisoires à valoir sur le budget général des Dépenses de l'année budgétaire 2011;
- le renouvellement d'un nombre de dispositions légales à caractère financier (délégation en vue de lever des impôts et autorisation d'emprunt) qui figurent traditionnellement au budget des Voies et Moyens.

Le vote du budget est considéré non seulement comme le vote d'un projet de loi formel mais comme un acte politique par lequel la Chambre renouvelle annuellement sa confiance au gouvernement.

En 2011, le gouvernement en affaires courantes a cependant déposé des budgets:

Loi du 30 mai 2011 contenant le **budget des voies et moyens de l'année budgétaire 2011**

Loi du 30 mai 2011 contenant le **budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2011**

Doc. 53 1347 et 1348/2010-2011

Adoptées par la Chambre le 19.05.2011

Moniteur belge: 15.06.2011 et 16.06.2011

Pour l'année budgétaire 2011, la Chambre a voté cinq **ajustements au budget général des dépenses**.

Doc. 53 1783, 1811, 1934, 1935 et 2119/2011-2012

Adoptés par la Chambre le 27.10.2011 (1^{er} et 2^e ajustement), le 15.12.2011 (3^e et 4^e ajustement) et le 03.05.2012 (5^e ajustement)

Moniteur belge : 12.12.2011, 30.12.2011 et 11.07.2012

Loi de finances du 21 décembre 2011 pour l'année budgétaire 2012

Doc. 53 1933/2011-2012

Adoptée par la Chambre le 15.12.2011

Moniteur belge : 30.12.2011

Comme en 2010, la situation politique n'a pas permis qu'un gouvernement investi de la confiance de la Chambre dépose un budget qui pourrait être voté avant la fin de l'année. Le gouvernement démissionnaire a par conséquent de nouveau déposé un projet de loi de finances.

Début 2012, le nouveau gouvernement a déposé le **budget pour 2012** :

Loi du 16 février 2012 contenant le **budget des voies et moyens de l'année budgétaire 2012**

Loi du 16 février 2012 contenant le **budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2012**

Doc. 53 1943 et 1944/2011-2012

Adoptées par la Chambre le 02.02.2012

Moniteur belge : 01.03.2012 et 09.03.2012

Durant la session 2011-2012, la Chambre a voté un **ajustement au budget des voies et moyens et au budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2012**.

Doc. 53 2112 et 2113/2011-2012

Adoptés par la Chambre le 16.05.2012

Moniteur belge : 05.07.2012 et 11.07.2012

C. Le Travail législatif

INCIDENCE DES « AFFAIRES COURANTES »

SUR LA COMPÉTENCE LÉGISLATIVE ET CONSTITUTIONNELLE DU PARLEMENT FÉDÉRAL¹

Longtemps, il a été d'usage que le Parlement adopte, au niveau législatif, une attitude très réservée pendant la période au cours de laquelle le gouvernement est démissionnaire. On semblait partir du principe que lorsqu'une des trois branches du pouvoir législatif ne pouvait fonctionner pleinement, les deux autres branches étaient également condamnées à l'inactivité. « Seul le principe de continuité rompait cette logique: les projets de loi indispensables à la continuité de l'État étaient bel et bien déposés par le gouvernement démissionnaire et votés par les Chambres. On ne déposait, discutait et votait pratiquement pas de propositions de loi » (traduction). Il y a pourtant peu d'arguments juridiques justifiant cette réserve car « ni la Constitution, ni la loi, ni les règlements de la Chambre et du Sénat ne contiennent la moindre règle empêchant le Parlement d'exercer ces compétences durant la période où le gouvernement est démissionnaire »² (traduction). Cette réserve s'expliquait davantage par des arguments politiques, telle la crainte de compliquer les négociations sur l'accord de gouvernement.

À mesure que la durée des crises gouvernementales a augmenté et que les inconvénients liés à l'inactivité du Parlement sont apparus plus clairement, la volonté de ne pas rester les bras croisés durant la période d'affaires courantes est devenue de plus en plus forte et à la Chambre et au Sénat. Depuis la crise gouvernementale de 1988, lorsque la Conférence des présidents de la Chambre a pour la première fois expressément indiqué que pendant une période d'affaires courantes les propositions de loi pouvaient être discutées et votées en commission, on a pu parler d'une véritable accélération.

Après avoir entendu des constitutionnalistes, la commission de Révision de la Constitution de la Chambre a formulé, en 1993, une série de conclusions en ce qui concerne l'activité parlementaire en période d'affaires courantes, conclusions qui ont été adoptées expressément par l'assemblée plénière de la Chambre des représentants. L'une de ces conclusions précisait: « Un consensus s'est dégagé au sein de la commission pour considérer que les Chambres conservent la plénitude de leurs compétences législatives en période d'affaires courantes. Cela signifie que les propositions de loi déposées régulièrement, prises en considération en séance plénière et renvoyées en commission peuvent être examinées et mises aux voix tant au sein de la commission compétente qu'en séance plénière. ».³ Ce point de vue de principe a été confirmé par la pratique parlementaire durant la période d'affaires courantes qui a suivi les élections du 10 juin 2007.

Il ressort toutefois de la pratique parlementaire au cours de cette même période d'affaires courantes que le gouvernement et la Chambre ont toujours considéré qu'un gouvernement démissionnaire peut déposer uniquement des projets de loi « urgents ». Ainsi, en fut-il pour le gouvernement Verhofstadt II (comme le projet de loi de financement pour 2008). Pour autant, la crise perdurant, d'autres projets sont devenus urgents. Pour éviter toute controverse, une procédure fut dès lors instaurée: le premier ministre communique à la Conférence des présidents son intention de déposer, à la Chambre, un projet déterminé comme relevant des affaires courantes. La Conférence des présidents se penche alors sur le projet en question afin d'apprécier si celui-ci peut effectivement être considéré comme relevant des affaires courantes. Dans l'affirmative, le président de la Chambre communique cet avis positif au premier ministre en précisant que le projet peut être déposé.

La même pratique a été confirmée après les élections du 13 juin 2010, succédées par une période d'affaires courantes encore plus longue qu'en 2007. Cela explique très probablement que les projets les plus divers

¹ Ce texte est – avec l'accord de l'auteur – largement inspiré de M. VAN DER HULST, *Le Parlement fédéral. Organisation et fonctionnement*, Heule, UGA, 2011, 537-543.

² J. VELAERS et Y. PEETERS, « De 'lopende zaken' en de ontslagnemende regering », T.B.P. 2008/I, 13.

³ Rapport LANDUYT, *Doc. Parl. Chambre 1992-1993*, n° 996/I, 37-38; *Ann. Chambre 1992-1993*, 19 juillet 1993, 1981.

aient été considérés comme urgents. Citons, à titre d'exemple, le projet de loi modifiant la loi du 9 juillet 1984 concernant l'importation, l'exportation et le transit de déchets⁴, le projet de loi relatif à l'autorité compétente pour l'accueil des navires ayant besoin d'assistance⁵, le projet de loi relatif à la protection des consommateurs en matière de contrats d'utilisation de biens à temps partagé, de produits de vacances à long terme, de revente et d'échange⁶, etc.

Il est à noter que le Roi ne peut jamais être tenu de sanctionner et promulguer les projets que les Chambres législatives adoptent en période d'affaires courantes. Par le passé en tout cas, le Roi a toujours évité de le faire. La sanction et la promulgation de deux projets du gouvernement démissionnaire Verhofstadt II et les nombreuses sanctions et promulgations de projets du gouvernement démissionnaire Leterme II démontrent toutefois que ce tabou est tombé.

Adoption d'une déclaration de révision de la Constitution

Il a longtemps été considéré – sur la base d'un avis rendu en 1974 par un collège de juristes à l'attention du formateur Tindemans⁷ – qu'en principe, un gouvernement démissionnaire chargé des affaires courantes ne pouvait plus déposer de projet de déclaration de révision de la Constitution.

Pourvu que les Chambres menacées de dissolution fussent constituantes, il a cependant été admis au cours des dernières décennies que le gouvernement démissionnaire pouvait déposer une déclaration de révision, tant qu'elle se limitait à reprendre simplement les articles soumis à révision par les Chambres précédentes, mais non encore révisés.

Cette théorie a de plus en plus été remise en question dans la doctrine la plus récente⁸. « On ne voit effectivement pas pourquoi un gouvernement démissionnaire ne serait pas en mesure, avec la Chambre et le Sénat – cette condition étant bien entendu requise –, de signer une déclaration de révision de la Constitution et de permettre ainsi une révision de la Constitution au cours de la législature suivante. Il n'y a pas nécessité de cantonner le gouvernement démissionnaire aux « affaires courantes » puisqu'il ne peut, en tout état de cause, y avoir de déclaration de révision de la Constitution s'opposant à la volonté de la majorité de la Chambre et du Sénat. »⁹. Cette doctrine semble avoir convaincu et la Chambre et le Sénat puisqu'en mai 2010, les deux assemblées ont adopté un projet de déclaration de révision de la Constitution déposé par le gouvernement démissionnaire Leterme II qui ne se bornait pas à reprendre purement et simplement la précédente déclaration de révision.¹⁰

Procédure de la sonnette d'alarme

Au cours des auditions qui ont été organisées à la Chambre en 1991-1992 sur l'activité de la Chambre en période d'affaires courantes, on a examiné l'impact du fait que le gouvernement soit démissionnaire sur la procédure de la sonnette d'alarme. De l'avis de la Chambre, la procédure de la sonnette d'alarme risque d'être vidée de sa substance en période d'affaires courantes, étant donné que le gouvernement est démissionnaire. Dès que la procédure prévue à l'article 45 de la Constitution a été enclenchée, l'examen parlementaire doit être suspendu jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé.

Cette question a suscité une certaine controverse entre juristes mais le 29 avril 2010 – alors que le gouvernement était démissionnaire – lorsque le groupe linguistique français a actionné la sonnette d'alarme à la Chambre à propos des propositions de loi relatives à la scission de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, la Chambre a explicitement reconfirmé sa position.¹¹

⁴ Doc. parl., Ch., 2010-2011, n° 1257/001.

⁵ Doc. parl., Ch., 2010-2011, n° 1363/001.

⁶ Doc. parl., Ch., 2010-2011, n° 1458/001.

⁷ Avis du 28 janvier 1974 de J. DE MEYER, W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, M. SOMERHAUSEN et P. WIGNY au ministre TINDEMANS, in A.P.T. 1976-1977, 232-233.

⁸ Voir notamment P. POPELIER, « *Lopende zaken: over een regering zonder vertrouwen en een parlement zonder motor* », C.D.P.K. 2008/I., 103-104; K. RIMANQUE, *De Grondwet toegelicht, gewikt en gewogen*, Anvers-Oxford, Intersentia, 2005, 222 en 421; M. UYTENDAELE, Précis de droit constitutionnel belge, Bruxelles, Bruylant, 2001, 391;

⁹ J. VELAERS et Y. PEETERS, o.c., 17.

¹⁰ *Moniteur belge*, 7 mai 2010, 25762-25766.

¹¹ Voir annonce du président en séance plénière, Ann. Ch. 2009-2010, 29 avril 2010, 2.

LA RÉFORME DE L'ÉTAT

La session ordinaire 2011-2012 a vu la réalisation de la première partie de l'Accord institutionnel pour la sixième réforme de l'État. Cet accord du 11 octobre 2011 met fin à la plus longue crise politique que la Belgique ait connue. Il entend mettre en place un État fédéral plus efficace et des entités plus autonomes, entraînant de la sorte un profond réaménagement de l'État fédéral belge.

La commission de révision de la Constitution et de la Réforme des Institutions a ainsi consacré 18 réunions à l'examen et au vote des 17 textes concrétisant cette première partie de l'Accord Institutionnel.

La mise en œuvre de cet Accord institutionnel s'est tout d'abord traduite par l'adoption d'une disposition transitoire à l'article 195 de la Constitution (Moniteur belge du 6 avril 2012), article qui définit les modalités de révision de la Constitution. Durant la présente législature, il est désormais permis de réviser des articles de la Constitution dans le sens défini par cette disposition transitoire, en respectant les règles de quorum et de majorité identiques à celles de l'article 195.

Cette première partie de l'Accord institutionnel, pour la sixième réforme de l'État, englobe différents volets, à savoir:

1. Le premier volet concerne essentiellement la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde avec tous les aménagements qui en découlent : révision de la procédure de nomination des bourgmestres dans les six communes à facilités de la périphérie bruxelloise, modification des lois sur le Conseil d'État en ce qui concerne l'examen des litiges par l'assemblée générale de la section du contentieux administratif à la demande des personnes établies dans les communes de la périphérie, refinancement de Bruxelles et création de la communauté métropolitaine de Bruxelles.

Le vote de la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde apporte une solution aux difficultés apparues à la suite de l'arrêt n° 73/2003 du 26 mai 2003 de la Cour constitutionnelle, alors Cour d'arbitrage. Cette scission concerne l'élection des membres de la Chambre des représentants et du Parlement européen. Les dispositions du Code électoral relatives à l'élection des membres du Sénat restent d'application. Elles seront modifiées dans le cadre de la deuxième partie de l'Accord institutionnel relative à la réforme du Sénat.

Cette scission entraîne la mise en place de trois circonscriptions électorales: une circonscription électorale du Brabant flamand et une circonscription électorale du Brabant wallon dont les limites correspondent aux provinces ainsi qu'une circonscription électorale spécifique de Bruxelles-Capitale dont le territoire correspond à l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale.

2. L'arrondissement judiciaire de Bruxelles est fondamentalement réformé. C'est ainsi que le siège est dédoublé sur l'ensemble des 54 communes qui composent actuellement l'arrondissement de Bruxelles. Le parquet de Bruxelles est scindé en deux parquets dont l'un est compétent sur l'arrondissement administratif de Bruxelles et l'autre sur celui de Hal-Vilvorde. Enfin, les règles concernant l'emploi des langues en matière judiciaire sont adaptées afin de garantir les droits linguistiques actuels des francophones de Hal-Vilvorde, des néerlandophones de Bruxelles et de tenir compte de la spécificité des communes de la périphérie.
3. La législation électorale est également modifiée en vue de faciliter le vote des Belges à l'étranger, tout en garantissant le maintien du caractère obligatoire du vote. La loi définit des critères de rattachement objectif entre les Belges à l'étranger et la commune auprès de laquelle ils sont autorisés à s'inscrire. Elle instaure par ailleurs le principe d'une inscription unique ayant vocation à s'appliquer pour les différentes élections successives.
4. Un dernier volet regroupe des textes relatifs au renforcement de la démocratie et de la crédibilité du politique. Il ne sera dorénavant plus permis de se présenter à deux scrutins organisés le même jour ni d'être à la fois candidat effectif et suppléant. Outre cette interdiction des candidatures multiples, le

rôle de l'électeur est renforcé en prévoyant la cessation d'office du mandat de membre d'une assemblée en cas d'élection à une autre assemblée parlementaire.

Enfin, l'autonomie constitutive de la Communauté française, de la Communauté flamande et de la Région wallonne a été élargie en ce qui concerne les règles relatives à la composition du Parlement, aux suppléants, à la mise en place d'une circonscription régionale et à l'effet dévolutif de la case de tête. Dans l'exercice de cette autonomie constitutive élargie, les règles relatives à la représentation proportionnelle, au seuil électoral et à l'apparementement restent d'application.

PROJETS DE LOI ET PROPOSITIONS EN CHIFFRES

	Déposé				
	Projets de loi ⁽¹⁾	Propositions de loi ⁽²⁾	Propositions de révision de la Constitution	Propositions de déclaration de révision de la Constitution	Rapports des projets et des propositions adoptés
S.E. 2010	1	3	--	--	2
2010-2011	97	1 532	23	18	316
2011-2012	137	411	7	--	384

⁽¹⁾ Projets de loi déposés à la Chambre, transmis par le Sénat et amendés par le Sénat.

⁽²⁾ Propositions de loi, de résolution, de modification du règlement, propositions visant à instituer des commissions d'enquête.

Évolution depuis 1990-1991

	Projets de loi			Propositions		
	Déposés	Adoptés	Rejetés Retirés Caduques	Déposées	Adoptées	Rejetées Retirées Caduques
1990-1991	139	140	2	229	34	73
1991-1992	6	6	--	17	--	--
S.E. 91-92	92	36	--	539	10	13
1992-1993	108	98	--	294	69	30
1993-1994	96	104	1	198	43	55
1994-1995	88	100	--	126	35	65
S.E. 1995	6	--	--	69	--	--
1995-1996	119	91	1	437	21	20
1996-1997	177	139	1	296	44	32
1997-1998	203	205	2	293	59	33
1998-1999	221	257	5	202	71	84
S.E. 1999	1			105	1	1
1999-2000	150	127	1	499	52	30
2000-2001	156	138	5	331	49	56
2001-2002	223	185	3	352	55	51
2002-2003	212	221	4	196	61	135
S.E. 2003	7	4	--	241	--	5

	Projets de loi			Propositions		
	Déposés	Adoptés	Rejetés Retirés Caduques	Déposées	Adoptées	Rejetées Retirées Caduques
2003-2004	206	173	2	842	38	52
2004-2005	173	158	1	404	33	48
2005-2006	228	207	1	400	40	82
2006-2007	216	247	--	161	58	135
S.E. 2007	1	--	--	152	--	--
2007-2008	106	76	--	1 059	39	31
2008-2009	153	139	--	463	40	62
2009-2010	106	122	--	255	28	61
S.E. 2010	1	--	--	3	--	--
2010-2011	97	77	1	1 532	69	49
2011-2012	137	148	--	411	53	47

Évocation par le Sénat

Nombre de projets et propositions de loi évoqués par le Sénat (art. 78 de la Constitution)			
1995-1996	18	2004-2005	25
1996-1997	26	2005-2006	35
1997-1998	38	2006-2007	75
1998-1999	47	S.E. 2007	--
S.E. 1999	--	2007-2008	22
1999-2000	29	2008-2009	32
2000-2001	32	2009-2010	37
2001-2002	50	S.E. 2010	--
2002-2003	74	2010-2011	21
S.E. 2003	1	2011-2012	32
2003-2004	30		

Dans les matières autres que celles visées aux articles 74 et 77, le projet de loi adopté par la Chambre des représentants est transmis au Sénat. À la demande de quinze de ses membres au moins, le Sénat examine le projet de loi. Cette demande est formulée dans les quinze jours de la réception du projet.

Le Sénat peut, dans un délai ne pouvant dépasser les soixante jours:

- décider qu'il n'y a pas lieu d'amender le projet de loi;
- adopter le projet après l'avoir amendé.

Si le Sénat n'a pas statué dans le délai imparti ou s'il a fait connaître à la Chambre des représentants sa décision de ne pas amender le projet de loi, celui-ci est transmis au Roi par la Chambre des représentants. Si le projet a été amendé, le Sénat le transmet à la Chambre des représentants, qui se prononce définitivement, soit en adoptant, soit en rejetant en tout ou en partie les amendements adoptés par le Sénat.

D. Le contrôle parlementaire

INCIDENCE DES « AFFAIRES COURANTES » SUR LA COMPÉTENCE DE CONTRÔLE DU PARLEMENT FÉDÉRAL¹

Sur le plan des principes, rien ne justifie de considérer qu'en période d'affaires courantes la compétence de contrôle de la Chambre soit limitée. Dans la pratique, ce contrôle sera cependant moins efficace: la sanction ultime, à savoir le retrait de la confiance accordée au gouvernement/à un ministre, ne constituant plus une menace. Cela explique la distinction établie dans la pratique entre les interpellations d'une part, et les questions (orales et écrites) d'autre part.

À la Chambre, il est de pratique constante de ne pas accepter les interpellations à l'adresse d'un gouvernement en affaires courantes. La Conférence des présidents convertit systématiquement de telles demandes d'interpellation en questions orales à poser en commission.

La Chambre s'est toujours montrée réticente quant à la possibilité de poser des **questions orales en séance plénière** aux ministres d'un gouvernement démissionnaire. Il n'y a eu, jusqu'en juin 2010, qu'un seul précédent connu d'une **question time** en séance plénière au cours d'une période d'affaires courantes.

Au sens strict, aucun obstacle juridique ne s'oppose pourtant à l'organisation d'une **question time** en séance plénière au cours d'une période d'affaires courantes dès lors que la Chambre a le droit, même en pareille période, de requérir la présence des membres du gouvernement démissionnaire. C'étaient dès lors davantage des arguments d'opportunité qui plaidaient contre l'organisation d'une telle **question time** en séance plénière.

Compte tenu de la lenteur de la formation du gouvernement, la Chambre a adapté sa pratique sur ce point. Ainsi, depuis le renouvellement complet de la Chambre en juin 2010, un débat d'actualité a été organisé et plus de six cents questions orales ont été posées en séance plénière.

Depuis la crise gouvernementale de 1988, rien ne s'oppose, suivant la pratique constante de la Conférence des présidents de la Chambre, à ce que des **questions orales soient posées en commission** aux membres d'un gouvernement démissionnaire. Il en va de même des questions écrites.

Dans une période d'affaires courantes suivant des élections, les **propositions de résolution** peuvent être traitées de la même manière qu'en période d'activité normale. Rien ne s'oppose donc à ce que la Chambre demande, par voie de résolution, au gouvernement démissionnaire de prendre des mesures d'urgence. Il va de soi que de telles résolutions ne sont pas juridiquement contraignantes et que leur non-respect ne peut pas être sanctionné par la Chambre. De même, il est déjà arrivé que, **pendant une période de dissolution de la Chambre** (donc dans la période d'affaires courantes précédant les élections), un organe spécifique soit mis sur pied afin d'assurer le suivi parlementaire de la politique du gouvernement démissionnaire dans une certaine matière (par ex. la guerre en Irak).

¹ Ce texte est – avec l'accord de l'auteur – largement inspiré de M. VAN DER HULST, *Le Parlement fédéral. Organisation et fonctionnement*, Heule, UGA, 2011, 543-545.

LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE EN CHIFFRES

Questions orales et écrites: évolution depuis 1990-1991

	Questions orales en séance plénière	Questions orales en commission	Questions écrites
1990-1991	247	--	2 318
1991-1992	--	--	40
S.E. 1991-1992	149	--	1 709
1992-1993	310	--	3 052
1993-1994	293	--	2 727
1994-1995	223	--	1 432
S.E. 1995	11	--	668
1995-1996	448	--	3 144
1996-1997	435	66	2 874
1997-1998	483	1 008	2 386
1998-1999	293	783	1 038
S.E. 1999	--	96	364
1999-2000	487	2 047	2 234
2000-2001	458	2 113	2 210
2001-2002	493	2 276	2 450
2002-2003	293	1 429	905
S.E. 2003	4	201	454
2003-2004	500	2 801	2 752
2004-2005	460	3 637	3 662
2005-2006	496	3 416	3 369
2006-2007	367	2 094	1 583
S.E. 2007	--	11	176
2007-2008	443	4 257	6 129
2008-2009	--	4 883	6 537
2009-2010	490	3 763	6 161
S.E. 2010	--	34	809
2010-2011	480	4 146	4 213
2011-2012	679	4 015	6 108

Interpellations: évolution depuis 1990-1991

	Interpellations développées	
	En séance plénière	En réunion de commission publique
1990-1991	33	284
1991-1992	—	7
S.E. 1991-1992	34	97
1992-1993	67	361
1993-1994	79	324
1994-1995	33	222
S.E. 1995	5	3
1995-1996	44	533
1996-1997	78	686
1997-1998	60	286
1998-1999	15	208
S.E. 1999	—	32
1999-2000	16	228
2000-2001	46	280
2001-2002	38	337
2002-2003	9	159
S.E. 2003	—	32
2003-2004	10	289
2004-2005	—	190
2005-2006	15	202
2006-2007	7	103
S.E. 2007	—	—
2007-2008	10	102
2008-2009	3	154
2009-2010	—	51
2010-2011 ⁽¹⁾	—	—
2011-2012	9	39

⁽¹⁾ Un gouvernement d'affaires courantes ne peut pas être interpellé.

IV. La Chambre des représentants et la scène internationale

A. La Présidence belge du Conseil de l'Union européenne (du 01-07-2010 au 31-12-2010)

INTRODUCTION

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, la Belgique a exercé, pour la douzième fois, la présidence du Conseil de l'Union européenne. Cette présidence belge s'est inscrite dans le cadre d'une coopération étroite avec deux autres États membres de l'UE, l'Espagne et la Hongrie.

Cette présidence en trio, qui s'est étendue sur une période de 18 mois, a eu pour objectif de renforcer la continuité de l'action européenne et la cohérence des politiques menées. La présidence belge de l'Union européenne ne constitue donc qu'un épisode dans un processus décisionnel permanent, ce qui n'empêche toutefois pas chaque présidence d'élaborer un programme propre et de mettre l'accent sur une série de priorités.

Un rôle important est bien entendu également dévolu au parlement du pays qui exerce la présidence européenne.

Le présent chapitre donne un aperçu des réunions et conférences interparlementaires qui ont été organisées par la Chambre des représentants lors de la présidence belge.

CONFÉRENCES RÉUNISSANT DES PRÉSIDENTS DE COMMISSION

Il est de tradition que le parlement de l'État qui exerce la présidence organise des réunions rassemblant des présidents de commission appartenant aux parlements nationaux de l'Union, aux parlements des pays candidats ainsi que leur homologue du Parlement européen, de manière à avoir des échanges de vues sur des thèmes présentant un intérêt commun.

Le Parlement fédéral avait décidé de limiter à quatre les conférences de présidents de commission qui seraient organisées conjointement par la Chambre et le Sénat ; structure fédérale oblige, il reviendrait aux parlements communautaires et régionaux d'organiser d'autres réunions portant sur des compétences qui ne sont plus exercées à l'échelon fédéral. En préparation à la présidence, les commissions permanentes de la Chambre et du Sénat avaient procédé, dans le courant du premier semestre 2010, à l'audition des différents membres du gouvernement fédéral afin de connaître leurs priorités respectives pour la présidence belge. Sur la base des enseignements tirés de ces auditions, il a été décidé d'ajouter aux conférences traditionnelles des Affaires étrangères et des Finances une réunion des présidents des commissions en charge, d'une part, de la politique des transports (matière qui, à la Chambre, est du ressort de la commission de l'Infrastructure) et, d'autre part, de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté (à la Chambre, la commission des Affaires sociales et la commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la société se partagent ces matières). Ce sont également les auditions préparatoires tenues à la fin de la législature précédente qui ont permis de choisir les thèmes de discussion pour ces quatre réunions de présidents de commission.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DES FINANCES (20 ET 21 SEPTEMBRE 2010)

Présidence: M. François-Xavier de Donnea (Chambre) et M. Frank Vandenbroucke (Sénat).

Les trois thèmes ont été choisis à la lumière de l'actualité financière et fiscale européenne:

- 1) Les plans de relance économique et la prise en considération du Plan de stabilité et de croissance, présentés par M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles. La réunion avait pour objectif de faire le point sur les mesures nécessaires pour préserver la stabilité

de la zone euro (application du Pacte de stabilité et de croissance, gouvernance économique, semestre européen, instauration éventuelle de sanctions en cas de non-respect des normes budgétaires et d'endettement, ...).

- 2) L'architecture financière et les règles de contrôle des établissements financiers, commentées par:
- le Baron Alexandre Lamfalussy, ancien président de l'Institut monétaire européen, ancien directeur de la Banque des règlements internationaux et président du Comité de haut niveau pour une nouvelle architecture financière;
 - M. Guy Quaden, ancien gouverneur de la Banque nationale de Belgique;
 - M. Jean-Paul Servais, président des *Financial Services and Markets Authority* - Autorité des services et marchés financiers (FSMA), anciennement Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA).

La conférence avait pour but de faire le point sur les différents programmes de réforme en matière de régulation et de supervision financières, de contrôle prudentiel, d'exigences nouvelles de fonds propres, ... pour mieux prémunir l'Union européenne contre une nouvelle crise systémique.

- 3) L'évolution vers une fiscalité verte commentée par:
- M. Bernard Clerfayt, secrétaire d'État à la Modernisation du SPF Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances
 - M. Wim Moesen, professeur émérite (KUL)
 - M. Thierry Bréchet, professeur (UCL).

La conférence visait à dresser un état des lieux des différentes possibilités en matière de fiscalité verte et à étudier les conséquences de l'instauration d'une taxe verte et les effets de redistribution de celle-ci.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (COFACC – CONFERENCE OF FOREIGN AFFAIRS COMMITTEE CHAIRS) (18 ET 19 OCTOBRE 2010)

Présidence: les présidents des commissions des Relations extérieures, MM. François-Xavier de Donnea (Chambre) et Karl Vanlouwe (Sénat).

La mise en œuvre du Traité de Lisbonne est le thème qui a dominé les travaux de la première journée, centrés sur le secteur « Affaires étrangères ». Renforcer les moyens dont dispose l'Europe pour jouer un rôle sur la scène mondiale est en effet l'un des objectifs majeurs de ce traité.

M. Xavier Demoulin, directeur général pour les affaires européennes au SPF Affaires étrangères, a ouvert les travaux de la COFACC par un exposé sur la présidence belge de l'Union et la mise en œuvre du Traité de Lisbonne.

La deuxième session de la conférence a permis aux participants d'avoir un échange de vues très nourri avec M. Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles, sur les perspectives d'adhésion. Le ministre s'exprimait en sa qualité de président du Conseil « Affaires générales » de l'UE, appelé à évaluer les progrès des différents États candidats à l'adhésion.

Lors de la session principale du volet « Affaires étrangères » de la conférence, Mme Catherine Ashton, Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, a dressé le tableau de la mise en route du SEAE. Les participants ont ensuite pu débattre longuement avec elle des différentes questions dominant l'actualité en matière de politique étrangère et de sécurité ; l'évolution de la situation au Moyen-Orient est le thème qui a le plus retenu l'attention des présidents de commission invités.

La deuxième journée de la conférence a été consacrée au thème des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'agit là d'un domaine d'action important de l'UE, puisque celle-ci occupe le premier rang pour l'aide au développement accordée dans le monde.

Ce deuxième volet de la conférence a été ouvert par un debriefing de M. Jan Luykx, représentant le ministre de la Coopération au développement chargé des Affaires européennes sur le sommet de New York (20-22 septembre 2010) sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

La session de clôture a donné l'occasion de présenter une initiative parlementaire belge se rapportant au premier des OMD, la sécurité alimentaire: le Fonds belge pour la sécurité alimentaire. Ce Fonds vise à améliorer la sécurité alimentaire des populations vivant dans les zones présentant un grand risque d'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Doté d'un montant de 250 millions d'euros alimenté par la Loterie Nationale, il se distingue par une approche intégrée multidimensionnelle, travaille avec différents types de partenaires (Coopération technique belge, organisations multilatérales et ONG) et est piloté par un groupe de travail où sont représentés ces différents acteurs, y compris des membres de la Chambre.

La présentation du FBSA, faite par M. Patrick Moriau, député et président du groupe de travail FBSA, a été suivie d'interventions de représentants de l'administration (M. Theofiel Baert, SPF Affaires étrangères, DGD) et de partenaires locaux (M. Amidou Ganamé, directeur du réseau des greniers alimentaires du Burkina Faso).

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DE L'INFRASTRUCTURE (28 ET 29 NOVEMBRE 2010)

Les deux thèmes de cette conférence, à savoir le développement des réseaux transnationaux d'infrastructure de transport et la protection du consommateur dans le secteur des communications électroniques, ont été choisis à la lumière de l'actualité européenne et en particulier des propositions de réforme annoncées par la Commission européenne.

La première partie de la conférence a été présidée par Mme Maggie De Block, présidente de la commission de l'Infrastructure de la Chambre. M. Siim Kallas (vice-président de la Commission européenne, chargé des Transports) et Mme Griet De Ceuster (directrice Transport & Mobilité pour la ville de Louvain) ont fait un exposé introductif sur le développement des réseaux d'infrastructure de transport transnationaux en vue de renforcer le rôle logistique de l'Union européenne.

La session de l'après-midi, présidée par M. Frank Vandenbroucke, président de la commission des Finances et des Affaires économiques du Sénat, s'est intéressée à la protection du consommateur dans le secteur des communications électroniques. Les exposés introductifs ont été présentés par MM. Hervé Jacquemin (professeur à l'Université de Namur, directeur de l'unité Commerce électronique de la même université) et Merijn Schik (membre du cabinet de Mme Neelie Kroes, vice-présidente de la Commission européenne, en charge de la stratégie digitale).

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE (7 ET 8 DÉCEMBRE 2010)

Le premier thème de la conférence portait sur les mesures d'encouragement de l'emploi dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. L'emploi constitue en effet le premier rempart contre les risques de pauvreté. La situation en Europe a été décrite par M. Henri Lourdelle, conseiller en matière de protection sociale à la Confédération européenne des syndicats, et la position belge a été exposée par Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances, chargée de la Politique de migration et d'asile.

Cette session a été présidée par M. Yvan Mayeur, président de la commission des Affaires sociales de la Chambre.

Le second thème de la conférence portait sur les dispositions relatives au revenu minimal et sur la lutte contre la pauvreté. L'opportunité d'imposer et d'harmoniser le revenu minimal au niveau européen fut l'un des enjeux de la présidence belge.

Au cours de cette session, présidée par M. Dirk Claes, président de la commission des Affaires sociales du Sénat, la situation en Europe a été décrite par le professeur Idès Nicaise et la position belge a été expliquée par M. Philippe Courard, secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté. La stratégie européenne de lutte contre l'exclusion (stratégie 2020) a été décrite par Mme Marie-Anne Paraskevas, chargée de mission pour le groupe de travail pour l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à la Commission européenne.

Le troisième et dernier thème de la conférence portait sur les conditions d'accès et les obstacles à l'insertion sociale, spécialement dans le domaine de la santé. Dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il s'est agi d'aborder l'égalité d'accès à l'insertion sociale. La santé constitue l'un des enjeux majeurs dans cette optique, puisque la pauvreté nuit à la santé et qu'une santé précaire engendre des coûts qui augmentent à leur tour le risque de pauvreté. Les liens entre les deux ont été décrits par le professeur Katrien De Boyser et la position belge exposée par Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale.

Au cours de cette session, présidée par M. Hans Bonte, président de la commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société de la Chambre, le rôle des parlements nationaux dans la structuration d'une politique européenne non exclusivement centrée sur les impératifs économiques et budgétaire a été souligné.

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU UE-AFRIQUE: UN PARTENARIAT « D'ÉGAL À ÉGAL » POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SÉCURITÉ (15 ET 16 SEPTEMBRE 2010)

À l'occasion de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne et de l'Union de l'Europe occidentale, le Parlement belge a organisé, avec l'Assemblée européenne de sécurité et de défense / Assemblée de l'UEO, une conférence de haut niveau sur le thème « *UE-Afrique: un partenariat pour le développement et la sécurité* », les 15 et 16 septembre 2010.

M. Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine (UA), a indiqué que l'UA disposait maintenant d'un organe clef, qui est le Conseil de paix et de sécurité (CPS). Cet organe œuvre activement à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits, ainsi qu'à la création des conditions pour la reconstruction et le développement post-conflit.

M. Aminu Waziri Tambuwal, parlant au nom de M. Dimeji Sabur Bankole, président de la Chambre des représentants du Nigéria, a expliqué que « la démocratie avait ouvert de nouvelles perspectives à l'Afrique en ce qui concerne l'épanouissement de la personne humaine sur les plans spirituel, intellectuel et matériel ».

M. Charles Michel, ministre belge de la Coopération au Développement, a rappelé le caractère privilégié des relations « durables et multiformes » entre l'Europe et l'Afrique. La première séance sur « Le partenariat stratégique Afrique-UE sur le développement – état actuel et perspectives » était présidée par M. Herman De Croo, ministre d'État, membre du Comité d'avis chargé des Questions européennes, ancien président de la Chambre des représentants.

Au cours de la deuxième séance portant sur « La coopération de l'ONU et de l'UE avec l'Union africaine en matière de paix et de sécurité », M. Romano Prodi, président du Panel UA-ONU sur le maintien de la paix en Afrique, a plaidé pour que l'Europe traite avec l'Afrique « en tant que continent ».

M. Roeland Van de Geer, représentant spécial de l'UE pour la région des Grands Lacs africains, a souligné qu'il est certes essentiel que l'Afrique joue un rôle moteur, mais le soutien de la communauté internationale est tout aussi important pour régler les problèmes actuels dans la région des Grands Lacs.

Pour M. Jon Lomøy, directeur de la coopération pour le développement (OCDE), il faut accorder une plus grande importance aux concepts d'appropriation et de prééminence du gouvernement dans les pays africains, sinon l'échec est garanti.

Le 16 septembre 2010, la troisième séance, consacrée à « La coopération médicale dans le cadre des missions de l'UE », a été présidée par M. Doug Henderson, président de la Commission de défense de l'AESD/Assemblée de l'UEO, avec la participation de Mme Tuija Nurmi, présidente de la délégation finlandaise à l'AESD/Assemblée de l'UEO et ancien médecin militaire, du Capitaine Jari Autti du Service de santé finlandaise et de M. Christopher Stokes, directeur général, Médecins sans Frontières (MSF).

La quatrième séance sur la « Prévention des conflits et gestion des crises en Afrique – Étude de cas » a été présidée par Mme Marie Arena, vice-présidente de la commission des Relations extérieures et de la Défense du Sénat de Belgique.

À l'issue de ces deux journées de riches débats, les délégués des parlements africains ont publié une « Déclaration commune », formant le vœu que le partenariat UE-Afrique se consolide et soit respectueux des intérêts des deux parties.

M. Piero Fassino, président de la Commission politique de l'AESD/Assemblée de l'UEO et rapporteur sur l'Afrique, a clôturé la conférence en constatant que l'Afrique d'aujourd'hui était une Afrique à deux visages, celui d'un « continent perdu » mais aussi et, de plus en plus, celui d'un « continent prometteur ». (Doc. 53 0865/2010-2011).

ASEPVI (26 ET 27 SEPTEMBRE 2010)

La 6^{ème} conférence du Partenariat Parlementaire Asie-Europe (ASEPVI) s'est tenue dans l'hémicycle de la Chambre des représentants les 26 et 27 septembre 2010. Le thème de la conférence était les défis économiques en tant qu'opportunité globale pour promouvoir la qualité de vie des populations européenne et asiatique.

Le Partenariat Parlementaire Asie-Europe est un forum de discussion entre les parlements des pays membres visant à promouvoir les échanges politiques, économiques et culturels et le rapprochement entre les peuples et les pays d'Asie et d'Europe.

Les thèmes de discussion s'inspirent largement des travaux de l'ASEM (Asia-Europe Meeting) qui réunit les représentants des gouvernements des pays membres bisannuellement, alternativement en Europe ou en Asie.

L'ASEP compte 43 membres: 15 en Asie et 27 en Europe.

La 6^{ème} conférence était présidée par M. André Flahaut, président de la Chambre des représentants, et M. Willy Demeyer, premier vice-président du Sénat.

Le dimanche 26 septembre 2010, les délégués se sont réunis pour la réunion préparatoire des chefs de délégation et le comité de rédaction a examiné le projet de déclaration finale.

Le lundi 27 septembre 2010, la séance plénière fut ouverte par le président André Flahaut.

Monsieur Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères, en tant qu'hôte du sommet de l'ASEM organisé les 4 et 5 octobre 2010 à Bruxelles et M. Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, adressèrent ensuite un discours à l'Assemblée.

M. Nan Zhengzhong, vice-président de la commission des Affaires étrangères du Congrès national populaire de Chine, prit ensuite la parole en tant que représentant du pays qui avait organisé la 5^{ème} conférence de l'ASEP à Pékin en 2008.

Deux panels furent ensuite convoqués. Le thème des méthodes efficaces de gouvernance financière et économique mondiale fut abordé dans le panel 1 et le thème du développement durable dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux fut abordé dans le panel 2.

La déclaration finale, présentée par M. Patrick Moriau, fut adoptée par consensus.

Le délégué du Parlement de la République démocratique populaire du Laos proposa la candidature de son pays en vue de l'organisation de la 7^{ème} Conférence de l'ASEP en 2012.

XLIV COSAC (CONFÉRENCE DES ORGANES SPÉCIALISÉS EN AFFAIRES COMMUNAUTAIRES) (25 ET 26 OCTOBRE 2010)

La XLIV^e COSAC s'est tenue à Bruxelles les 25 et 26 octobre 2010 au Palais d'Egmont. Cette conférence est organisée deux fois par an par le parlement du pays qui assure la présidence de l'Union européenne. Elle réunit les délégations des commissions parlementaires spécialisées dans les Affaires européennes des États membres de l'Union, ainsi qu'une délégation du Parlement européen. Le but de cette conférence est d'améliorer la communication et l'échange d'informations entre les parlements de l'Union européenne afin de renforcer le contrôle parlementaire du processus de décision européen. La délégation du Comité d'avis fédéral chargé de Questions européennes était composée de MM. Frank Bogaerts (S), Herman De Croo (Ch), Denis Ducarme (Ch), Peter Luyckx (Ch), Philippe Mahoux (S) et Patrick Moriau (Ch). La présidence de la Conférence a été assurée par MM. Herman De Croo (Ch) et Philippe Mahoux (S).

Le professeur Bernard Mazijn de l'université de Gand a ouvert les travaux de la COSAC par un exposé sur le développement durable et l'agenda 2020.

La deuxième session de la conférence a permis aux participants, après un exposé de M. Herman De Croo, d'avoir un échange de vues sur le rôle futur de la COSAC.

Le premier ministre, M. Yves Leterme, a ensuite présenté un état des lieux de la présidence belge. Les participants ont ensuite pu débattre longuement avec lui des différentes questions à l'ordre du jour de la présidence belge.

Cette première journée s'est achevée par un exposé du professeur Jan Wouters de la KUL sur le contrôle parlementaire de la politique européenne de sécurité et de défense. Les participants se sont mis d'accord sur les grands principes qui doivent régir ce contrôle:

- Le contrôle parlementaire de la PESC et de la PSDC devrait inclure tant les parlements nationaux que le Parlement européen;
- Le mécanisme de contrôle parlementaire de la PESC et de la PSDC devrait être d'un bon rapport coût-efficacité et apporter une valeur ajoutée au travail que les parlements effectuent déjà dans ce domaine;
- De nouvelles institutions ou de nouveaux organes ne devraient pas être mis sur pied;

- Le contrôle parlementaire devrait impliquer des membres spécialisés dans les affaires étrangères, la défense et les affaires de l'Union européenne.

La deuxième journée a été consacrée à un échange de vues avec le président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso (sur les défis que l'Union devra relever en 2011) ainsi qu'avec le président du Conseil européen, M. Herman Van Rompuy (sur l'accroissement de la responsabilité démocratique de l'Union et le groupe de travail sur la gouvernance économique).

La COSAC a émis le souhait que ce dialogue direct avec la Commission européenne devienne un volet régulier de ses travaux et a fortement apprécié la participation, pour la première fois, de M. Herman Van Rompuy.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE (3 – 5 AVRIL 2011)

La Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne s'est tenue, à l'invitation conjointe des présidents du Parlement fédéral belge, à Bruxelles, du 3 au 5 avril 2011. Les présidents ou leurs représentants de trente-sept chambres des vingt-sept États membres de l'Union européenne ainsi que le Président du Parlement européen ont participé à la Conférence. Les présidents des cinq pays candidats à l'adhésion étaient également présents. La Conférence a été co-présidée par M. André Flahaut, président de la Chambre des représentants, et M. Danny Pieters, président du Sénat.

Le lundi 4 avril 2011, les thèmes suivants ont été débattus:

- le suivi parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC);
- le rôle des parlements dans la surveillance de l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice. Ce dernier thème comportait les deux sous-thèmes suivants: le contrôle parlementaire des services de sécurité et de renseignements (projet de base de données pour l'échange d'informations entre les commissions parlementaires compétentes) ainsi que le rôle des parlements dans le contrôle des activités d'Europol.

Le mardi 5 avril 2011, la Conférence a abordé la question de la crise financière en Europe et ses conséquences pour les budgets nationaux. Il fut question du rôle des parlements et de la coopération entre les parlements dans la gouvernance économique européenne et le Semestre européen.

Le thème relatif au « suivi parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) » a été introduit par M. Danny Pieters, président du Sénat. Il a présenté une proposition de compromis en la matière sur la base des positions exprimées par les parlements nationaux et le Parlement européen, communiquées à la présidence belge de la Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne.

Les présidents n'ont pas abouti à un accord quant à tous les aspects de l'établissement d'une Conférence interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), composée de délégations des parlements nationaux des États membres de l'Union européenne et du Parlement européen.

Le thème relatif « au rôle des parlements dans la surveillance de l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice » a fait l'objet d'une double présentation. Le président du Sénat, M. Danny Pieters, a présenté un projet de base de données pour l'échange d'informations entre les commissions parlementaires compétentes dans le cadre de la création d'un réseau d'expertise européen relatif au contrôle parlementaire des services de sécurité et de renseignements.

M. Per Westerberg, président du Parlement suédois, a présenté le rôle des parlements dans le contrôle des activités d'Europol. Cette présentation se situait dans le cadre de la communication de la Commission [COM(2010)776] sur les modalités de contrôle des activités d'Europol par le Parlement européen en association avec les parlements nationaux.

Le président du Sénat français, M. Gérard Larcher, a introduit le thème relatif à « la crise financière en Europe et ses conséquences pour les budgets nationaux et la stabilité de l'euro: rôle des parlements et coopération entre les parlements dans la gouvernance économique européenne et le Semestre européen ».

Évoquant le « Semestre européen », nouvel outil mis en place par le Conseil européen pour renforcer la gouvernance économique de l'Union européenne et de la zone euro, les intervenants ont débattu de la proposition du président de l'Assemblée nationale française visant à organiser, selon des modalités à convenir, une réunion interparlementaire annuelle, réunissant les présidents des commissions chargées du budget des parlements nationaux et les présidents des commissions concernées du Parlement européen afin de débattre de la coordination de la politique budgétaire des États membres (Doc. 53 1497/2010-2011).

B. Diplomatie parlementaire

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES ET AMBASSADEURS REÇUS PAR LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

Délégations étrangères

10/09/2010	M. Gjorge Ivanov, Président de la République de l'A.R.Y. de Macédoine
27/09/2010	M. Ranko Krivokapic, Président du Parlement du Monténégro
29/09/2010	M. Evariste Boshab, Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo
08/11/2010	M. Hong Jae-Hyung, Vice-Président de l'Assemblée nationale de Corée du Sud
06/12/2010	M. Yayi Boni, Président de la République du Bénin
15/12/2010	S.M. le Roi Abdallah II de Jordanie
08/02/2011	Mme Nouzha Skalli, Ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité du Royaume du Maroc
28/02/2011	Mme Roza Otunbayeva, Présidente de la République kirghize
14/03/2011	M. Issa Qaraqe, Ministre palestinien chargé de la problématique des prisonniers
17/03/2011	M. Tigran Sargsyan, Premier Ministre de la République d'Arménie
23/03/2011	M. Sergueï Mironov, Président du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie
12/04/2011	M. Marian Lupu, Président du Parlement de la République de Moldavie M. Jassim Mohammed Al-Kharafi, Président du Parlement du Koweït Mme Bui Thi Binh, Vice-Présidente du Conseil des Ethnies de l'Assemblée nationale du Vietnam
14/04/2011	M. Jakup Krasniqi, Président de l'Assemblée nationale du Kosovo
21/04/2011	M. Gervais Rufyikiri, 2 ^{ème} Vice-Président de la République du Burundi
25/05/2011	M. Vaclav Klaus, Président de la République tchèque

27/05/2011	M. Wayne Madden, Vice-Président du Lions Club International
08/06/2011	M. Mohamed Rukara, Ombudsman pour la République du Burundi
Du 13 au 18/06/2011	M. Pie Ntavyohanyuma, Président de l'Assemblée nationale du Burundi M. Gabriel Ntizezerana, Président du Sénat du Burundi
04/07/2011	M. Zhou Tienong, Vice-Président du Comité permanent de l'Assemblée nationale de la République populaire de Chine
06/07/2011	M. Eckhard Uhlenberg, Président du Landtag de la Rhénanie du Nord-Westphalie M. Ali Ahmed Karti, Ministre des Affaires étrangères du Soudan
13/07/2011	M. Al-Taher, parlementaire irakien
10/10/2011	M. Reuven Rivlin, Président de la Knesset
11/10/2011	Mme Fu Ying, Vice-Ministre de Affaires étrangères de la République populaire de Chine
07/11/2011	M. Massoud Barzani, Président du gouvernement autonome Kurde en Irak
08/11/2011	M. Jiarui Wang, Ministre du Département International du Comité central du Parti Communiste de la République Populaire de Chine (CPC)
21/11/2011	M. Sergey Stepashin, Président de la Cour des Comptes de la Fédération de Russie
06/12/2011	M. Nguyen Sinh Hung, Président de l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam
07/12/2011	Mme Teuta Arifi, Vice-première ministre de l'A.R.Y. de Macédoine chargée des Affaires européennes
03/02/2012	M. Pie Ntavyohanyuma, Président de l'Assemblée nationale de la République du Burundi M. Hama Amadou, Président de l'Assemblée nationale de la République du Niger
13/02/2012	M. Dirk Wouters, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'U.E. et adjoint M. Olivier Belle
06/03/2012	M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies
07/03/2012	M. Chakib Ben Moussa, Président du Conseil économique et social du Royaume du Maroc
26/03/2012	Mme Margarita Popova, Vice-Présidente de la République de Bulgarie
27/03/2012	Réception annuelle du groupe belge de l'UIP et des ambassadeurs des sections bilatérales du groupe belge de l'UIP à la Présidence de la Chambre
28/03/2012	M. Frantisek Dedic, Vice-Président de la commission des immunités et mandats du Parlement de la République tchèque
16/04/2012	M. Gervais Rufyikiri, 2 ^{ème} Vice-Président de la République du Burundi
17/04/2012	Mme Liu Yandong, Conseillère d'État de la République populaire de Chine
24/04/2012	M. Mohammed Rukara, Ombudsman de la République du Burundi
26/04/2012	M. Najib Mikati, Premier Ministre de la République libanaise
08/05/2012	Les ambassadeurs des états membres de la CEDEAO (communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest)
18/05/2012	M. Vuong Thua Phong, Directeur adjoint des Relations externes du Comité central du Parti communiste du Vietnam
22/05/2012	M. Egemen Bağış, Ministre des affaires européennes (négociateur en chef) de la Turquie
04/06/2012	M. Edmond Haxhinasto, Ministre des Affaires étrangères de la République d'Albanie
05/06/2012	M. Mustapha Ben Jaâfar, Président de l'Assemblée nationale constituante de Tunisie et M. Touhami Abdouli, Secrétaire d'état aux affaires européennes
07/06/2012	M. Brigi Rafini, Premier Ministre, chef du gouvernement de la République du Niger

Rapport d'activités

19/06/2012	M. Assarid Ag Ambarcaouane, 2 ^{ème} Vice-Président de l'Assemblée nationale de la République du Mali et Mme Haidara Aichata Cissé, députée
29/06/2012	M. Pham Binh Minh, Ministre des Affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam
10/07/2012	M. Aubin Minaku Ndjala Ndjoko, Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo
11/07/2012	M. Mathurin Coffi Nago, Président de l'Assemblée nationale de la République du Bénin M. Guillaume Soro, Président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire
13/07/2012	M. Mathurin Nago, Président de l'Assemblée nationale du Bénin

Ambassadeurs

06/09/2010	M. Samir Addahre, ambassadeur du Maroc
09/09/2010	M. Anil Sooklal, ambassadeur d'Afrique du Sud
10/09/2010	M. Nazif Murat Ersavci, ambassadeur de Turquie M. Jaimini Bhagwati, ambassadeur d'Inde
09/11/2010	M. Constantinos Eliades, ambassadeur de la République de Chypre
10/11/2010	M. Ali Asghar Khaji, ambassadeur de la République islamique d'Iran
16/11/2010	M. Ihor Dolhov, ambassadeur d'Ukraine
22/11/2010	M. Daniel Evina Abe'e, ambassadeur de la République du Cameroun
23/11/2010	M. Boris Grigić, ambassadeur de la République de Croatie Mme Michèle Boccoz, ambassadeur de la République française
20/12/2010	M. Gérard Ntwari, ambassadeur de la République du Rwanda M. Platon Alexis Hadjimichalis, ambassadeur de la République hellénique
13/01/2011	Sheikh Meshal Hamad M. J. Al-Thani, ambassadeur de l'État du Qatar
17/01/2011	Mme Mariin Ratnik, ambassadrice de la République d'Estonie
19/01/2011	M. Arif Havas Oegroseno, ambassadeur de la République d'Indonésie
24/01/2011	M. Anil Sooklal, ambassadeur de la République Sud-africaine
08/02/2011	M. Yerik Utembayev, ambassadeur de la République du Kazakhstan
09/02/2011	M. Slawomir Czarlewski, ambassadeur de la République de Pologne
16/02/2011	M. Bakhtiyar Gulyamov, ambassadeur de la République d'Ouzbékistan
01/03/2011	M. Mohamed Mahmoud Ould Brahim Khilil, ambassadeur de la République islamique de Mauritanie M. Elio Rodriguez Perdomo, ambassadeur de la République de Cuba
29/03/2011	M. Abdallah Y. Al Mouallimi, ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite
01/04/2011	M. Charles Borromée Todjinou, ambassadeur de la République du Bénin
14/04/2011	M. Nazif Murat Ersavci, ambassadeur de la République de Turquie M. Samir Addahre, ambassadeur du Royaume du Maroc
18/04/2011	M. Vladimir Müller, ambassadeur de la République de Tchéquie
19/05/2011	M. Yuanyuan Zhang, ambassadeur de la République populaire de Chine
08/07/2011	M. Roberto Bettarini, ambassadeur de la République d'Italie M. Thórir Ibsen, ambassadeur d'Islande
13/07/2011	M. Homayoun Tandar, ambassadeur de l'État islamique d'Afghanistan
15/07/2011	M. Louis de Lorimier, ambassadeur du Canada
25/07/2011	M. Liao Liqiang, ambassadeur de la République populaire de Chine

09/09/2011	M. Donald Tsang, Chief Executive de la Région administrative spéciale de Hong Kong
13/09/2011	M. Borromée Todjinou, ambassadeur de la République du Bénin
22/09/2011	M. Ali A. Khaji, ambassadeur de la République islamique d'Iran
26/09/2011	Mme Athena Mavronicola-Droushiotis, ambassadrice de la République de Chypre M. Eltigani Salih Fidail, ambassadeur de la République du Soudan
30/09/2011	M. Sanh Chau Pham, ambassadeur de la République socialiste du Vietnam
08/11/2011	M. Jonathan Andrew Brenton, ambassadeur du Royaume-Uni
28/11/2011	M. Faisal Bin Hassan Bin Ahmed Trad, ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite
09/12/2011	M. Bénédikt de Cerjat, ambassadeur de la Confédération suisse
06/01/2012	M. Ovidiu Dranga, ambassadeur de la République de Roumanie
13/01/2012	M. Ismail Hakki Musa, ambassadeur de la République de Turquie
07/02/2012	Mme Mirtha Hormilla, ambassadrice de la République de Cuba Mme Silvia Iranzo Gutierrez, ambassadrice du Royaume d'Espagne
17/02/2012	M. Avet Adonts, ambassadeur de la République d'Arménie
20/02/2012	M. Boris Grigić, ambassadeur de la République de Croatie M. Charles Borromée Todjinou, ambassadeur de la République du Bénin
02/03/2012	M. Liao Liqiang, ambassadeur de la République populaire de Chine
16/03/2012	M. Jean Vincent Zinsou, ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire
30/03/2012	M. Homayoun Tandar, ambassadeur de la République d'Afghanistan
23/04/2012	M. Amar Bendjama, ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire
27/04/2012	M. Jean-Jacques Welfring, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg
03/05/2012	M. Paul Badji, ambassadeur de la République du Sénégal
07/05/2012	M. Mohamad Mahmoud Ould Brahim Khill, ambassadeur de la République islamique de Mauritanie
06/06/2012	M. Charles Borromée Todjinou, ambassadeur de la République du Bénin
08/06/2012	M. Ali Jassim Al-Thani, ambassadeur de l'État du Qatar
06/09/2012	Les ambassadeurs des pays arabes

MISSIONS À L'ÉTRANGER

Missions bilatérales du Président de la Chambre

06-13/03/2011	Rwanda, Burundi, R.D.Congo: conférence des Présidents des Assemblées parlementaires du Rwanda, du Burundi, de la RDC et de la Belgique
10-14/04/2012	Bénin: mission officielle du Président de la Chambre

Missions d'observation des élections législatives ou présidentielles à l'étranger

01-04/10/2010	Bosnie-Herzégovine: observation des élections législatives
02/11/2010	États-Unis: observation des élections « midterm »
05-08/11/2010	Azerbaïdjan: observation des élections législatives
26-29/11/2010	Moldavie: observation des élections législatives
17-20/12/2010	Belarus: observation des élections présidentielles

01-04/04/2011	Kazakhstan: observation des élections présidentielles
03-06/06/2011	A.R.Y. Macédoine: observation des élections législatives
20-24/10/2011	Tunisie: observation des élections législatives
24-30/11/2011	R.D.Congo: observation des élections présidentielles et législatives
01-05/12/2011	Russie: observation des élections législatives
02-07/05/2012	Arménie: observation des élections législatives

Réunions parlementaires dans les pays assurant la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne

Présidence hongroise – Budapest – 1^{er} semestre 2011

19/11/2010	Réunion des présidents des Assemblées de Belgique, Hongrie et Espagne
10-11/02/2011	Réunion des présidents des commissions pour les affaires européennes
24-25/02/2011	Réunion des présidents des commissions des finances
14-15/04/2011	Réunion des présidents des commissions chargées de la santé publique
05-06/05/2011	Réunion des présidents des commissions des affaires étrangères
19-20/05/2011	Réunion commune des présidents de commissions chargées de l'éducation, de la science et de la recherche et de commissions chargées de l'emploi
29-31/05/2011	Réunion des commissions pour les affaires européennes (COSAC)

Présidence polonaise – Varsovie – 2^{ème} semestre 2011

03-05/07/2011	Réunion des présidents des commissions de la défense
10-11/07/2011	Réunion des présidents de la COSAC
17-18/07/2011	Réunion des présidents des commissions des affaires économiques, de la politique régionale et de l'infrastructure « L'avenir de la politique de cohésion »
24-25/07/2011	Réunion des présidents des commissions des affaires économiques « Le marché intérieur »
04-06/09/2011	Réunion des présidents des commissions des affaires étrangères
11-12/09/2011	Réunion des présidents des commissions des affaires économiques « La sécurité énergétique »
18-19/09/2011	Réunion des présidents des commissions des finances
02-04/10/2011	Réunion des commissions pour les affaires européennes (COSAC)
19-21/04/2012	Conférence des présidents des parlements de l'UE

Présidence danoise – Copenhague – 1^{er} semestre 2012

29-30/01/2012	Réunion des présidents des commissions pour les affaires européennes
19-20/03/2012	Réunion des présidents des commissions chargées des finances et de la fiscalité
26-27/03/2012	Réunion des présidents des commissions chargées de l'énergie, du logement et des transports « Utilisation efficace de l'énergie dans les domaines de la production, des bâtiments et des transports »
16-17/04/2012	Réunion des présidents des commissions chargées des affaires économiques, de la croissance, des exportations et de l'emploi « La relance du marché intérieur »
22-24/04/2012	Réunion des commissions pour les affaires européennes (COSAC)

14-15/05/2012	Réunion des présidents des commissions chargées de l'environnement et des affaires étrangères « L'environnement et l'agriculture, développement et mise en œuvre du 7 ^{ème} programme d'action relative à l'environnement et Rio+20 »
07-08/06/2012	Réunion des présidents des commissions chargées de l'agriculture et de l'environnement « Réforme de la politique agricole commune (PAC) »

Présidence chypriote - 2^{ème} semestre 2012

09-11/09/2012	Paphos: Interparliamentary Conference for the Common Foreign and Security Policy (CFSP) and the Common Security and Defence Policy (CSDP)
23-24/09/2012	Nicosie: conférence des présidents des commissions justice et intérieur

Réunions de commissions, conférences et séminaires parlementaires

09/09/2010	Bruxelles – Palais d'Egmont: Présidence belge du Conseil de l'Europe ; 10 ^{ème} anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité « Assurer la participation des femmes dans la Paix et la Sécurité »
15-17/09/2010	Genève: WTO Public Forum
22/09/2010	Bruxelles – Square Brussels Meeting Centre: European Consumer Protection Enforcement Day. High Level Meeting of the Belgian Presidency of the EU
04-05/10/2010	Bruxelles – Parlement européen: réunion de commission interparlementaire libertés civiles, justice, affaires intérieures
04-06/2010	Kampala: Global Forum on Local Development
14-15/10/2010	La Haye – Conference 'Fight against human trafficking'
23-24/10/2010	Istanbul: 32 ^{ème} Forum annuel PGA's [Parliamentarians for Global Action] «Empowering Women – Building Human Security »
26/10/2010	Bruxelles – Parlement européen: réunion de la commission du marché intérieur et de la protection du consommateur et des commissions analogues des parlements nationaux
27/10/2010	Bruxelles – Parlement européen: réunion de la Commission des affaires juridiques et des commissions analogues des parlements nationaux
31/10-03/11/2010	Tuxtla Gutierrez (Chiapas Mexique): conférence parlementaire internationale « Les parlements, les minorités et les peuples autochtones: participation effective à la vie politique »
02/11/2010	Paris: Séminaire parlementaire organisé par l'OCDE « Accroître le potentiel de croissance »
07-09/11/2010	Ottawa: 2 ^{ème} conférence de l'ICCA [Inter-parliamentary coalition for combatting anti-semitism] sur la lutte contre l'antisémitisme
08-09/11/2010	Bruxelles – Parlement européen: réunion parlementaire conjointe « Au-delà de la crise – quels défis pour l'Europe »
26-27/11/2010	Paris: conférence de l'OCDE « Réaliser la réforme »
30/11/2010	Bruxelles: réunion de commission interparlementaire affaires juridiques
03/12/2010	Paris: conférence interparlementaire « Les Parlements unis contre la traite des êtres humains »
05-10/12/2010	Cancún: United Nations Climate Change Conference COP 16
16-18/02/2011	Bruxelles: The Arab African Crans Montana Forum «With a focus on the role of Europe & the Mediterranean»

23/02/2011	New York: réunion parlementaire (UIP) « Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie: le rôle des parlements » dans le cadre de la 55 ^{ème} session de la condition de la femme (ONU)
23-24/02/2011	Paris: séminaire parlementaire de haut niveau sur le thème « l'OCDE a 50 ans: des politiques meilleures pour une vie meilleure »
11-13/03/2011	Mexico: 4 ^{ème} conférence mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC)
31/03-01/04/2011	Genève: séminaire du « Partnership for Peace » sur le rôle des parlements dans le contrôle des armements, le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive
13/04/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion interparlementaire de commissions sur le financement de l'agenda Europe 2020 dans le cadre du semestre européen
13-14/04/2011	Bruxelles – Parlement européen: conférence « Les Balkans occidentaux: vers une Europe plus intégrée »
19/04/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion des commissions des parlements nationaux sur le changement climatique
18-20/05/2011	Genève: 4 ^{ème} forum parlementaire sur la société de l'information: le triple défi de la cybersécurité: Information, citoyens et infrastructure
24/05/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion interparlementaire de commissions « Comment améliorer notre approvisionnement énergétique en renforçant la concurrence, rendre nos systèmes énergétiques plus intelligents et développer les infrastructures énergétiques ? »
22-25/06/2011	Bruxelles – Hôtel Le Plaza: 22 ^{ème} session annuelle du Crans Montana Forum
12/07/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion de commission interparlementaire économie
05-06/09/2011	Rennes: 9 ^{ème} édition de l'Université d'été de la Défense
19-21/09/2011	Genève: WTO Public Forum
05-06/10/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion interparlementaire de commissions sur le contrôle démocratique de la stratégie de sécurité intérieure et le rôle de Europol, Eurojust et Frontex
06/10/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion de commission interparlementaire « La future politique de cohésion à la lumière des nouvelles propositions législatives »
30/09-01/10/2011	Stockholm: EUFORES [European Forum for renewable energy sources] 11th Inter-parliamentary meeting on renewable energy sources and energy efficiency
10/10/2011	Paris: Séminaire OCDE
10-11/10/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion conjointe des commissions "Le marché intérieur"
19-20/10/2011	Berlin: conférence annuelle EPTA [European Parliamentary Technology Assessment]
20-21/10/2011	Bruxelles – Commission européenne: EU Multinational Financial Framework 2014-2020
28-29/10/2011	Berlin: conférence sur l'environnement et le développement durable Globe Europe
10-12/11/2011	Saint-Petersbourg: Séminaire IPA CIS [séminaire pour observateurs internationaux pour les états de la Communauté des États Indépendants]
28/11-09/12/2011	Durban: conférence ONU sur les changements climatiques COP17
29/11-01/12/2011	Busan: 4 ^{ème} Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement
05-06/12/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion parlementaire conjointe « La démographie et la cohésion dans le cadre du développement durable »

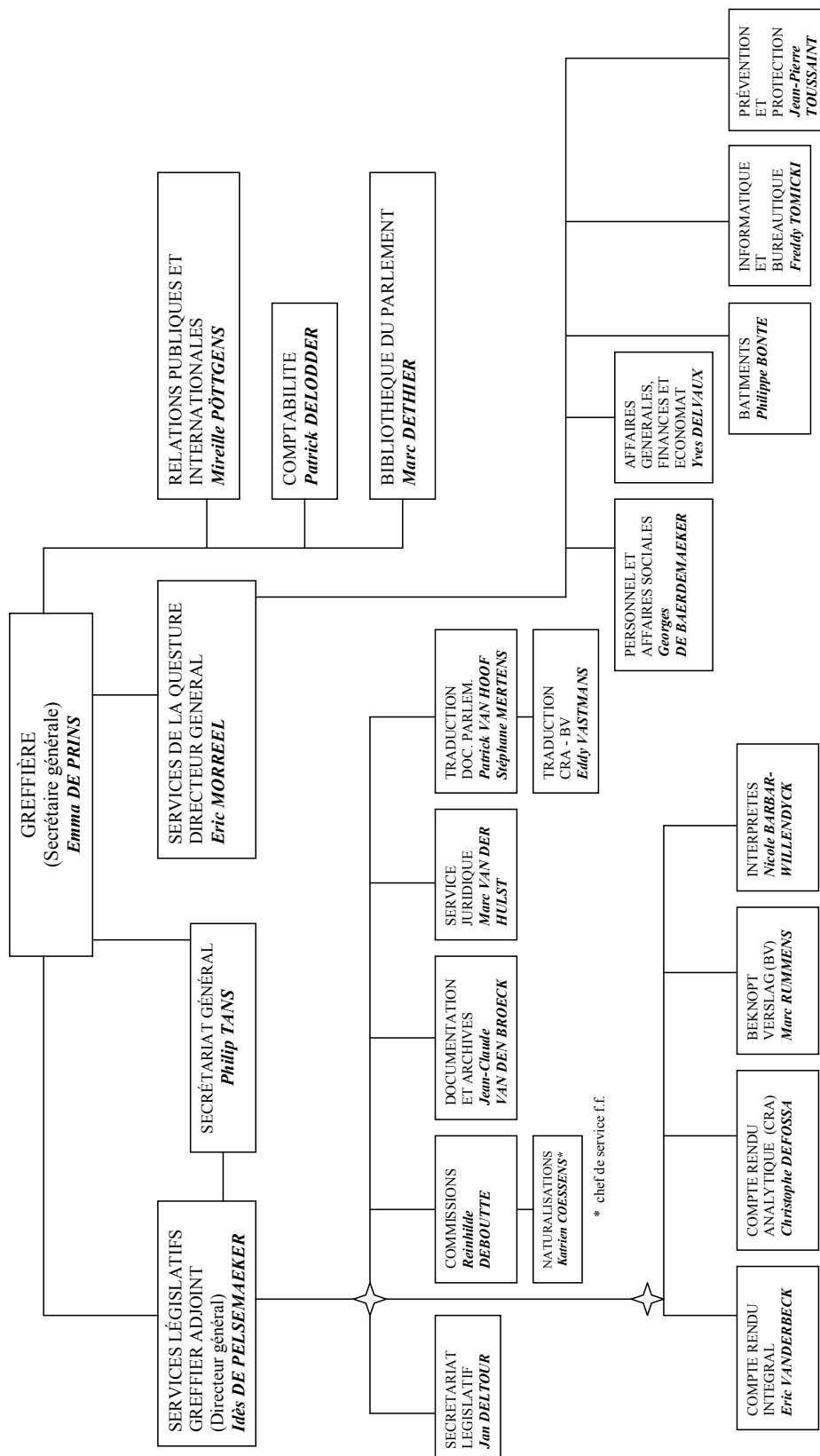
27-28/02/2012	Bruxelles – Parlement européen: réunion avec la commission des affaires économiques et monétaires, la commission des budgets et la commission de l'emploi et des affaires sociales « Débat sur le semestre européen et la coordination des politiques économiques »
07-10/03/2012	Bruxelles: session annuelle du Forum de Crans Montana sur l'Afrique
08/03/2012	Bruxelles – Parlement européen: journée internationale de la femme ; réunion inter-parlementaire « A travail égal, rémunération égale »
21/03/2012	Bruxelles – Parlement européen: réunion avec la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire « Préparation de la conférence Rio+20 »
22/03/2012	Bruxelles – Parlement européen: 2 ^{ème} conférence interparlementaire sur le cadre financier pluriannuel et les ressources propres à l'UE
22-23/05/2012	Paris: Forum 2012 de l'OCDE
09-11/09/2012	Brest: 10 ^{ème} édition de l'Université d'été de la Défense

Réunions des Assemblées interparlementaires

01-06/10/2010	Genève: 123 ^{ème} assemblée de l'UIP [Union interparlementaire]
08-11/10/2010	Palerme: réunion d'automne de l'AP OSCE
19-21/10/2010	Erevan: 6 ^{ème} forum du Conseil de l'Europe pour l'avenir de la démocratie « Perspectives 2020: La démocratie en Europe – principes et enjeux »
28/10-03/11/2010	États-Unis: séminaire « l'analyse comparative des systèmes électoraux dans les pays de l'OSCE »
27/01/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion de la commission politique de l'AP UPM
24-25/02/2011	Vienne: réunion d'hiver de l'AP OSCE
03-04/03/2011	Rome: 7 ^{ème} session plénière de l'AP UPM [Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée]
07-08/03/2011	Moldavie: visite AP OSCE
28-29/03/2011	Strasbourg: séminaire de l'AP du Conseil de l'Europe « Les activités du CdE et de l'APCE pour promouvoir la migration, l'intégration sociale et les droits de l'homme – les migrants, les demandeurs d'asile et les Roms »
23/05/2011	Vienne: réunion de l'AP OSCE « Ad Hoc Committee on Transparency and Accountability »
01/07/2011	Barcelone: réunion de la commission politique de l'AP UPM
06-10/07/2011	Belgrade: session annuelle de l'AP OSCE
07-10/10/2011	Dubrovnik: réunion d'automne de l'AP OSCE
14-19/10/2011	Berne: 125 ^{ème} assemblée de l'UIP
23/11/2011	Bruxelles – Parlement européen: réunion de la commission droits de la femme de l'AP UPM
05-06/12/2011	Vienne: réunion de la commission de l'énergie de l'AP UPM
23-24/02/2012	Vienne: réunion d'hiver de l'AP OSCE
23-25/03/2012	Rabat: 8 ^{ème} séance plénière AP UPM
31/03-05/04/2012	Kampala: 126 ^{ème} assemblée de l'UIP
31/05/2012	Bruxelles – Parlement européen: commission politique de l'AP UPM
05-09/07/2012	Monaco: 21 ^{ème} session annuelle de l'AP OSCE

V. La Chambre des représentants et son fonctionnement

A. Organigramme des services de la Chambre



B. L'acquisition du bâtiment Forum

Le 19 mars 2009, le Bureau de la Chambre a approuvé à l'unanimité l'acquisition du bâtiment Forum. Entre cette date et la mi-novembre 2009, le Collège des questeurs et ses services ont mené d'intenses négociations en vue d'acquiescer ce bâtiment au prix du marché le plus avantageux, en tenant compte des travaux d'aménagement et de finition encore nécessaires. Un bureau de consultance spécialisé les a assistés dans leurs démarches.

Sur la proposition du Collège des questeurs, le plan de financement du projet, dont l'élément principal est un emprunt sur 30 ans, a été approuvé le 25 novembre 2009 par le Bureau, après quoi le Collège des questeurs a chargé les services de la Questure de procéder à l'exécution de la décision d'achat. Le compromis de vente a été signé le 4 décembre 2009 par le président de la Chambre de l'époque, M. Patrick Dewael, et par M. Olivier Maingain, président du Collège des questeurs. L'acte authentique d'achat a été signé officiellement le 18 décembre 2009 par M. Frans Van Melkebeke, directeur général des services de la Questure.

Le complexe Forum, situé en face de la Maison des parlementaires et composé des anciens bâtiments de l'ancienne Gendarmerie, de l'Institut national des statistiques et du Moniteur belge comprend au total environ 42 000 m² et se compose de trois bâtiments qui formeront un tout et seront reliés les uns aux autres grâce à une circulation horizontale fluide. L'ensemble est, d'un côté, délimité par la rue de Louvain et la rue de la Presse, et de l'autre côté par la rue Croix de fer et la rue du Parlement.

POLITIQUE DE RATIONALISATION

L'acquisition du bâtiment Forum s'inscrit dans la politique de rationalisation du Collège des questeurs visant, d'une part, à regrouper et à héberger dans un environnement plus ergonomique les divers services de la Chambre des représentants et, d'autre part, à grouper les institutions bénéficiant d'une dotation au sein d'un même complexe de bâtiments. Il s'agit du Comité permanent de contrôle des services de police (Comité P), du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité (Comité R), de la Commission de protection de la vie privée, du Service des médiateurs fédéraux et du Conseil supérieur de la Justice.

Le complexe Forum est érigé après la démolition des bâtiments existants de l'ancienne gendarmerie et de l'Institut national de statistique et la construction de nouveaux bâtiments à cet endroit. Ces travaux sont réalisés par le promoteur Immobil, auquel la Chambre des représentants a acheté le complexe. Le troisième bâtiment (l'ancien bâtiment du Moniteur) a été acheté en l'état et sera complètement réaménagé et rénové par la Chambre des représentants même.

Quelque 4.500m² du bâtiment 2 seront aménagés par la Chambre des représentants elle-même. Il s'agit de l'aménagement de six salles de commission, comportant chacune une mezzanine (qui occuperont ainsi six étages – du rez-de-chaussée au cinquième étage) pour la tribune réservée au public et celle réservée à la presse. Elles se situeront au rez-de-chaussée, au deuxième et au quatrième étage.

L'imprimerie centrale sera installée au premier étage et au niveau -I, tandis qu'une salle d'informatique sera également aménagée au niveau -I, juste derrière l'imprimerie.

Entre-temps, le bâtiment Régent (à l'époque occupé par la Bibliothèque parlementaire et les services des Naturalisations, installés actuellement au Forum 1) a été vendu. Le bâtiment Ducale, occupé par les services de la Questure qui seront installés au Forum (1 et 2), sera mis à la disposition du pouvoir exécutif.

Eu égard aux délais nécessaires pour réaliser les études et demander les permis de bâtir et environnements imposés par la loi, le Collège des questeurs et les services de la questure espèrent mener à bien ce projet dans le printemps de l'année 2015.

C. Économies

La réglementation en matière de dotation de la Chambre est écrite dans la Constitution, plus particulièrement à l'article 174 qui stipule que « Chaque année, la Chambre des représentants arrête la loi des comptes et vote le budget. Toutefois, la Chambre des représentants et le Sénat fixent annuellement, chacun en ce qui le concerne, leur dotation de fonctionnement... ».

Vu les restrictions budgétaires auxquelles le gouvernement fédéral doit faire face, le Collège des questeurs a décidé de rencontrer la demande du gouvernement de geler la dotation de toutes les institutions publiques.

Afin de pouvoir financer jusqu'à présent le budget 2012, le Collège des questeurs et le Bureau de la Chambre des représentants ont donc décidé d'une part, de financer une partie du budget 2012 avec le solde du budget 2011 (en principal) et le fonds de réserve (dans une mesure très limitée) et, d'autre part de prendre un certain nombre de mesures d'économies qui devront permettre de limiter les dépenses (il s'agit d'un éventail de mesures de grosso modo € 2.706.000).

Ces mesures d'économie ont trait à:

- L'infrastructure et la logistique;
- L'énergie;
- Les membres et le personnel de la Chambre.

I. INFRASTRUCTURE ET LOGISTIQUE

En ce qui concerne l'infrastructure de la Chambre, il a été décidé, pour 2012, un gel de certains investissements dont l'exécution peut être suspendue.

En ce qui concerne le soutien logistique du fonctionnement de la Chambre, une série de mesures d'économies ont été prévues afin de limiter les dépenses, sans pour autant nuire à son fonctionnement.

- Une offre plus ciblée et moins chère et une simplification du matériel de bureau dont les stocks existants sont épuisés autant que possible avant de procéder à de nouvelles commandes;
- Une offre plus limitée de boissons (avec modification des unités d'emballage et allant de pair avec une gestion rigoureuse des stocks) et achat de boissons moins chères;
- Diminution de la consommation de papier et sélection ciblée des déchets papier en vue du recyclage (ce qui entraînera une augmentation de revenus);
- Diminution des indemnités journalières pour les missions au moyen d'un alignement des tarifs repris sur une liste du SPF Affaires étrangères.

Quant aux organes ayant droit à une dotation, leur regroupement au Forum et les différentes synergies établies entre eux et la Chambre (travaux, impression, économat, nettoyage,...) leur permettront de réaliser également des économies.

2. ÉNERGIE

Pour limiter les dépenses d'énergie, les mesures suivantes ont été prises:

- diminution du nombre de lampes dans les divers bâtiments (surtout dans les couloirs) et application de la « minuterie » dans le bâtiment Ducale;

- sensibilisation des usagers du bâtiment pour
 - qu'ils éteignent les appareils le soir au lieu de les laisser en veille;
 - qu'ils ne gaspillent pas l'énergie;
 - qu'ils n'éclairent pas les bureaux et les salles de réunion si cela n'est pas nécessaire;
 - qu'ils contrôlent l'éclairage des diverses salles de commission et éteignent après chaque réunion.

3. MEMBRES ET PERSONNEL DE LA CHAMBRE

Afin de limiter à court, à moyen et à long terme la tendance à la hausse de ces dépenses, les mesures suivantes ont été prises:

- diminution de l'indemnité parlementaire de base de 5%, avec effet au 1^{er} janvier 2012;
- diminution de l'indemnité pour les membres de la Chambre exerçant une fonction spéciale au sein du Bureau de la Chambre ou du Collège des questeurs, avec effet au 1^{er} janvier 2012;
 - 20% pour le Président de la Chambre;
 - 15% pour les Vice-Présidents;
 - 5% pour les autres fonctions;
- diminution de l'intervention dans l'acquisition de matériel informatique pour les membres et les groupes, de € 1.500 à € 825 par membre, à partir de 2014;
- gel des subsides aux groupes politiques reconnus en 2012 et 2013;
- diminution de 5% du salaire des fonctionnaires généraux, avec effet au 1^{er} janvier 2012 et ce, sur proposition des intéressés;
- cotisation de crise pour les directeurs d'administration et les conseillers généraux, avec effet au 1^{er} janvier 2012;
- non remplacement systématique de membres du personnel partant à la pension, et selon l'évaluation des besoins du service;
- diminution de l'intervention pour le personnel dans le cadre du projet pc, de € 750 à € 400 à partir de décembre 2014;
- augmentation du prix des tickets repas pour les membres du personnel et les collaborateurs de niveau I, de € 2,58 à € 4, avec effet au 1^{er} avril 2012.

En vue du contrôle des dépenses en 2013 (il y aura probablement aussi un gel de la dotation de fonctionnement), le Collège des questeurs a entre-temps pris un certain nombre de mesures qui sortiront leurs effets en partie en 2012 et intégralement en 2013:

- la résiliation du contrat relatif aux services généraux d'information de l'agence Belga;
- la négociation des contrats avec Pressbanking et Mediargus en ce qui concerne la consultation d'articles de journaux;
- la résiliation du contrat avec Videohouse pour le filmage des débats en séance plénière et en réunions de commissions.

Un suivi ciblé de l'évolution des dépenses doit éventuellement permettre une correction au cas où certains litteras menaceraient de dévier. Comme il ressort de la comparaison ci-après, on constate d'ores et déjà que la dépense des litteras qui ont fait l'objet de dépenses diminue par rapport à leur dépense au même moment de l'année budgétaire 2011.

La Chambre des représentants et son fonctionnement

Littera	15 juin 2011	15 juin 2012	%
Députés	17.829.553,46	16.943.566,15	-4,97
Équipement et entretien	487.271,27	411.310,89	-15,59
Biens de consommation	528.710,79	472.861,01	-10,56
Informatique	571.579,03	447.766,66	-21,66
Relations publiques/Colloques/ Délégations étrangères	87.043,23	51.622,38	-40,69
Événements	37.183,04	511,74	-98,62
Organisations extra-parlementaires	394.663,87	357.425,53	-9,44

En ce qui concerne le littera Personnel, l'on peut constater que le rythme auquel ce littera augmente a diminué (de ca 400.000 €).

Littera	31 juillet 2010	31 juillet 2011	31 juillet 2012	%
Personnel	27.689.242,41	28.794.087,39	29.480.189,05	+ 2,38

VI. La Chambre des représentants et les citoyens

Publications

La Chambre des représentants édite, d'une part, une série de publications destinées au grand public et, d'autre part, des publications plus spécialisées.

LA CHAMBRE EN LIGNE

Chaque semaine, la Chambre fait rapport sur les activités de la semaine écoulée dans sa lettre d'information électronique.

Cette lettre d'information fournit notamment un aperçu:

- des audiences tenues par le Président de la Chambre,
- des questions orales posées en commission,
- des propositions et des projets de loi traités en commission,
- des questions orales posées en séance plénière,
- des propositions et des projets de loi traités en séance plénière,
- des textes légaux parus au Moniteur belge,
- des communiqués de presse du Président de la Chambre,
- du Conseil des ministres.

La lettre d'information compte 660 abonnés.

Pour s'inscrire à *La Chambre en ligne*, voir www.lachambre.be.

TWITTER

Le Parlement fédéral a organisé les 12 et 13 mai 2011 le colloque « Parliaments on the Net IX » consacré à la nouvelle génération de moyens de communication. À l'occasion de ces journées d'étude, le service des Relations publiques et internationales de la Chambre a lancé une phase de test Twitter.

Depuis, sont tweetés chaque semaine: les points à l'ordre du jour des commissions et de la séance plénière ainsi que le résultat des votes en séance plénière. Ces tweets attirent l'attention sur les principaux points qui seront traités en commission au cours de la semaine à venir.

BROCHURE SUR LES COMMISSIONS

La Chambre a publié une petite brochure d'information sur le rôle des commissions dans la mécanique parlementaire. Qu'est-ce qu'une commission? Que fait une commission? Quelles sont les différentes commissions? Quelle est la composition d'une commission? Telles sont les questions auxquelles répond cette brochure, qui s'adresse au grand public.

FICHES INFORMATIVES

Ces fiches 'info' sont destinées à fournir à un large public des informations sur la structure de l'État et le fonctionnement du Parlement fédéral. Chaque fiche aborde un sujet différent.

Les fiches peuvent être consultées sur le site internet de la Chambre. Tous les responsables de groupes qui visitent la Chambre reçoivent une farde à titre de préparation à la visite.

Rapport d'activités

La plupart des fiches abordant un aspect bien précis de la réalité politique ou institutionnelle, elles doivent être constamment mises à jour.

DÉPLIANT 'L'HÉMICYCLE DE LA CHAMBRE'

Ce dépliant en trois volets permet au visiteur de s'orienter dans la salle des séances plénières de la Chambre. Il comprend des informations détaillées sur la composition politique de la Chambre, la place des différents acteurs dans la salle des séances plénières et l'équipement technique de cette salle. Il est particulièrement pratique pour les visiteurs des tribunes publiques et lors des journées portes ouvertes.

BROCHURE 'PORTES OUVERTES'

Cette brochure est destinée aux personnes visitant le Palais de la Nation sans guide lors des journées 'portes ouvertes'.

LE MAGAZINE 'LA CHAMBRE.BE'

Au cours de l'année parlementaire 2010-2011, la Chambre a publié deux numéros du magazine 'la Chambre.be'.

La onzième édition, parue en septembre 2010, s'inscrivait sous le signe de la présidence belge de l'Union européenne.

La douzième édition du magazine, parue en mars 2011, était presque entièrement consacrée aux 'affaires courantes'.

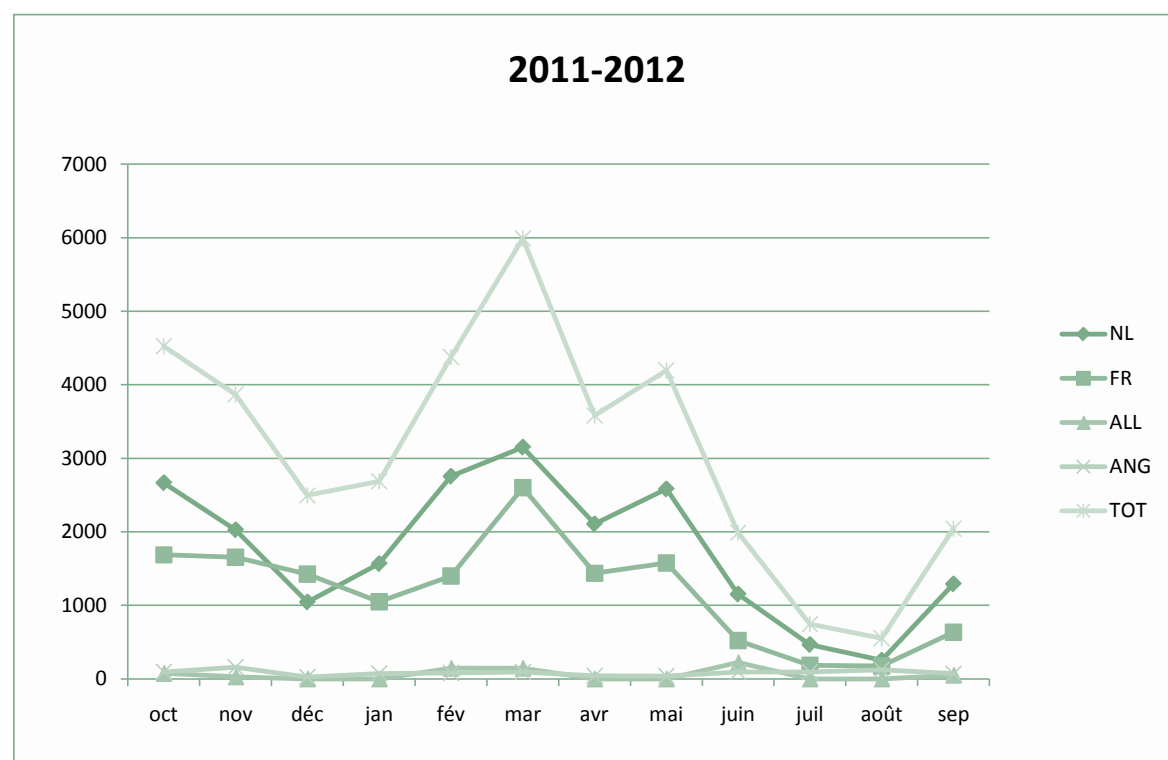
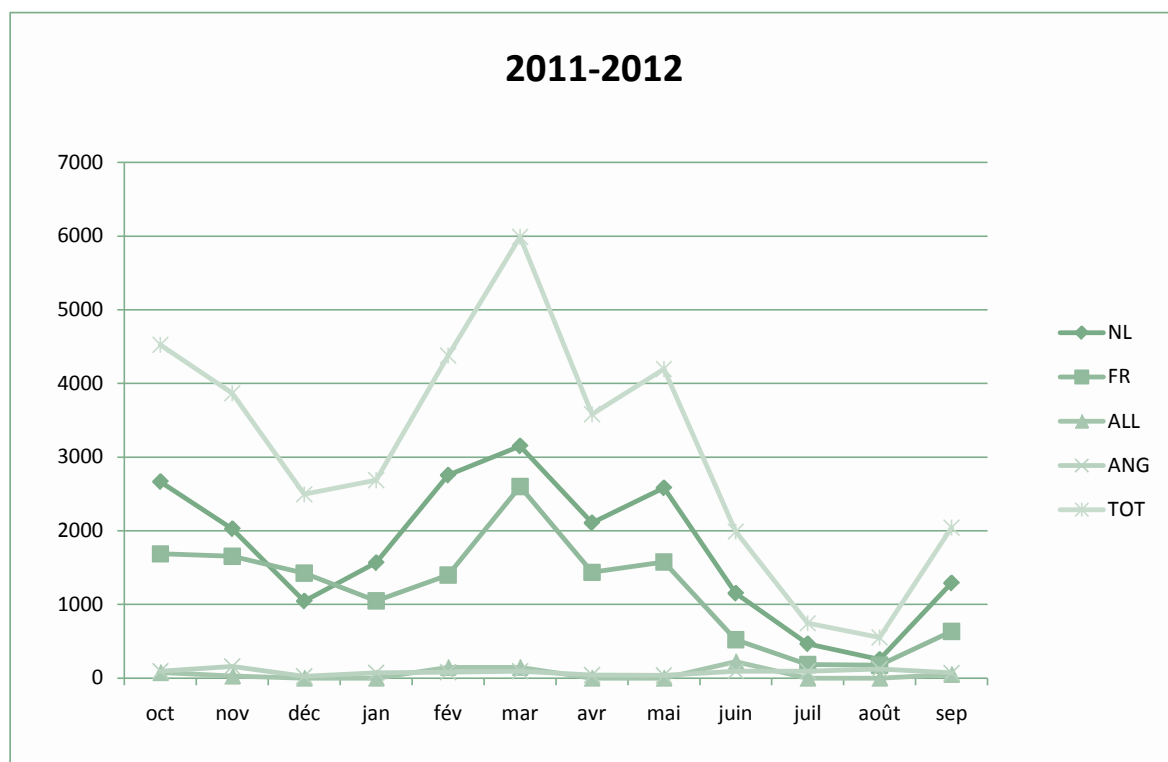
Le magazine de la Chambre, tiré à 10 000 exemplaires en français et 12 000 exemplaires en néerlandais, est destiné à un large public. Il est envoyé gratuitement aux écoles secondaires, aux bibliothèques, aux organismes de formation, aux associations de la société civile ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande. Tous les numéros du magazine peuvent être consultés sur le site web de la Chambre.

Visites au Parlement fédéral

RÉPARTITION SUR L'ANNÉE

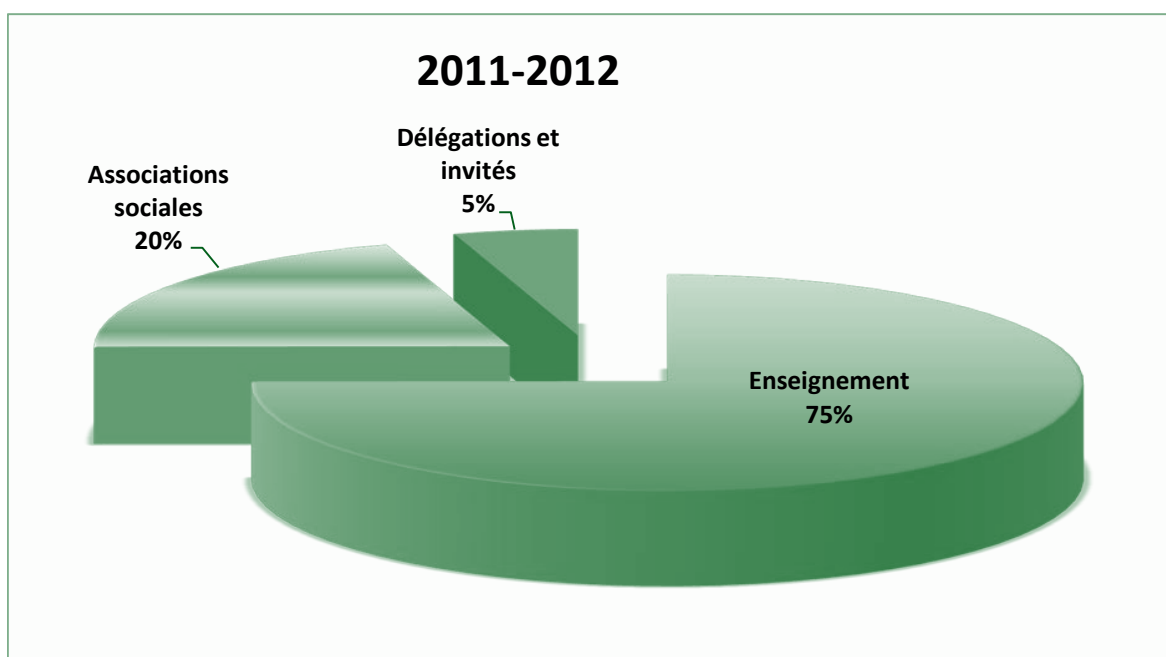
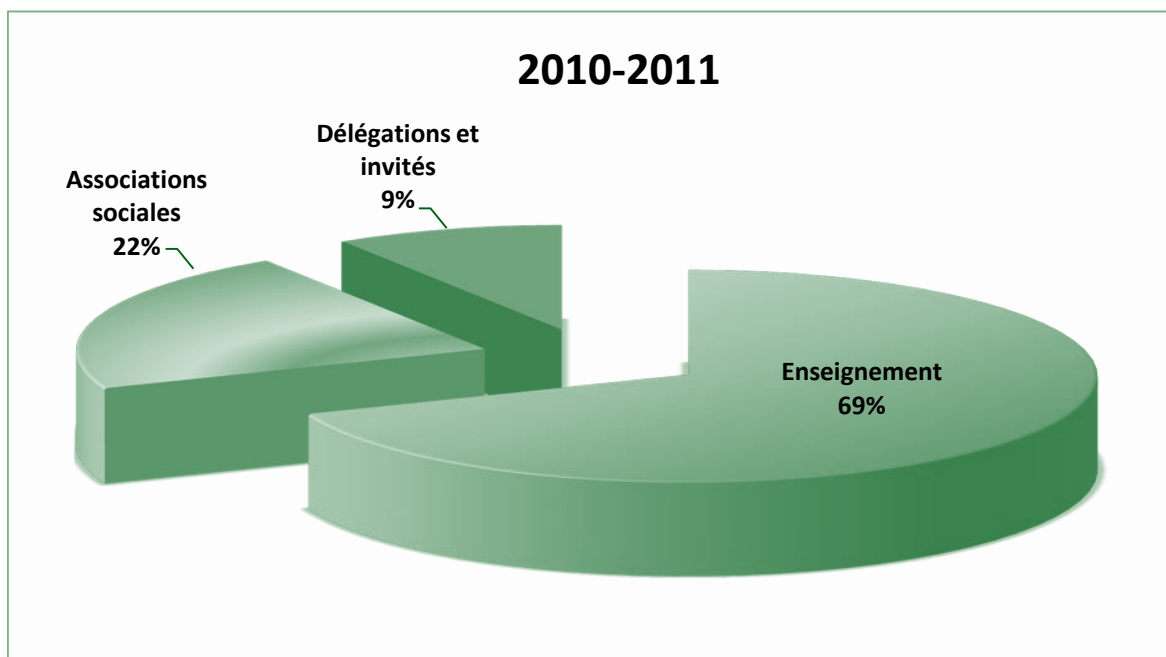
D'octobre 2010 à septembre 2011, 37.422 personnes, réparties en 1.560 groupes, ont visité le Parlement fédéral. Les mois de février 2011 (206 groupes), mars 2011 (238 groupes) et mai 2011 (253 groupes) ont été les mois de plus grande affluence.

D'octobre 2011 à septembre 2012, 37.047 personnes, réparties en 1.549 groupes, ont visité le Parlement. Durant cette période, le nombre de visiteurs était le plus élevé lors des mois d'octobre 2011 (201 groupes), février 2012 (184 groupes), et mars 2012 (247 groupes).



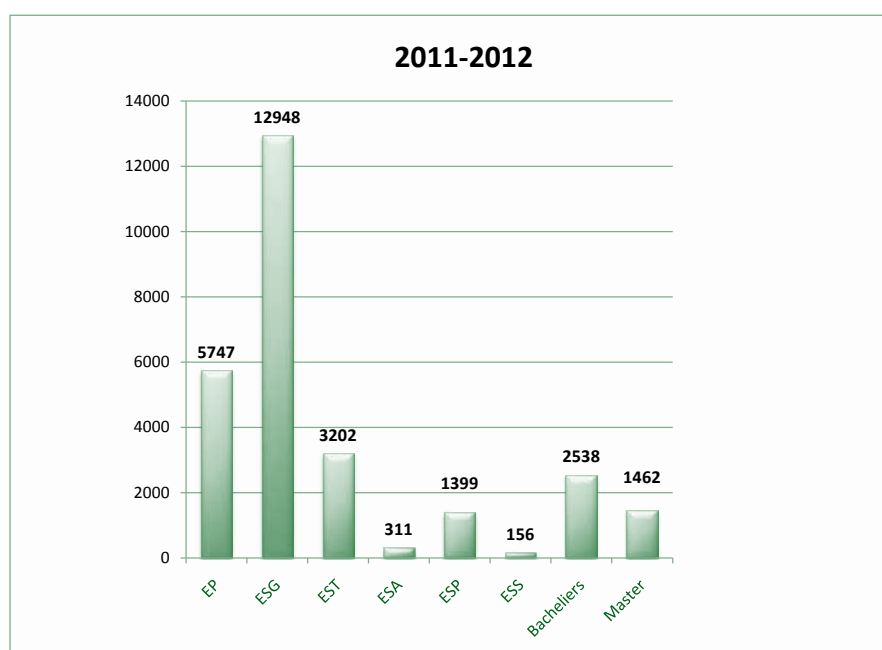
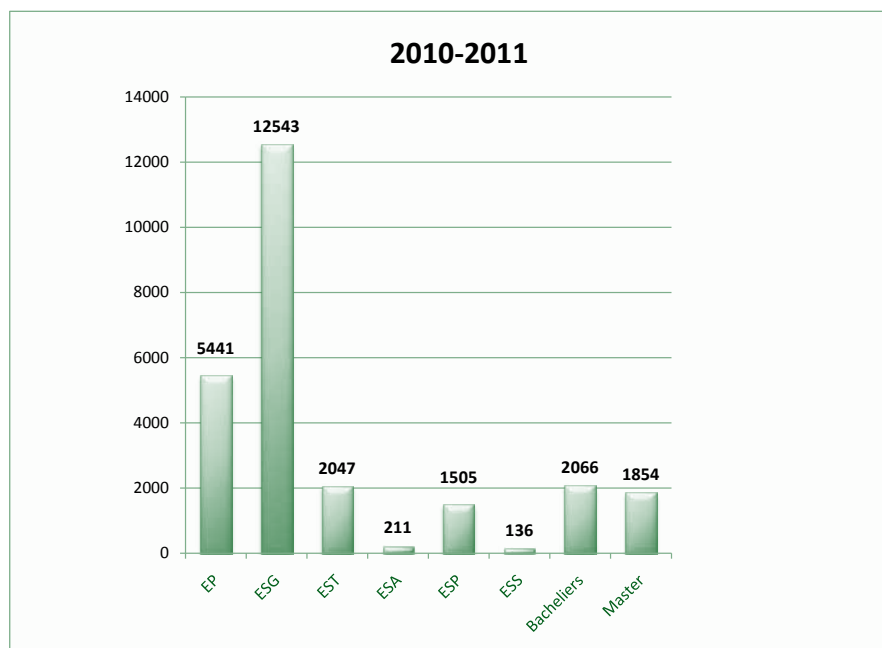
CATÉGORIES DE VISITEURS

Les groupes de visiteurs sont repartis en trois catégories majeures.



NOMBRE DE VISITEURS SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

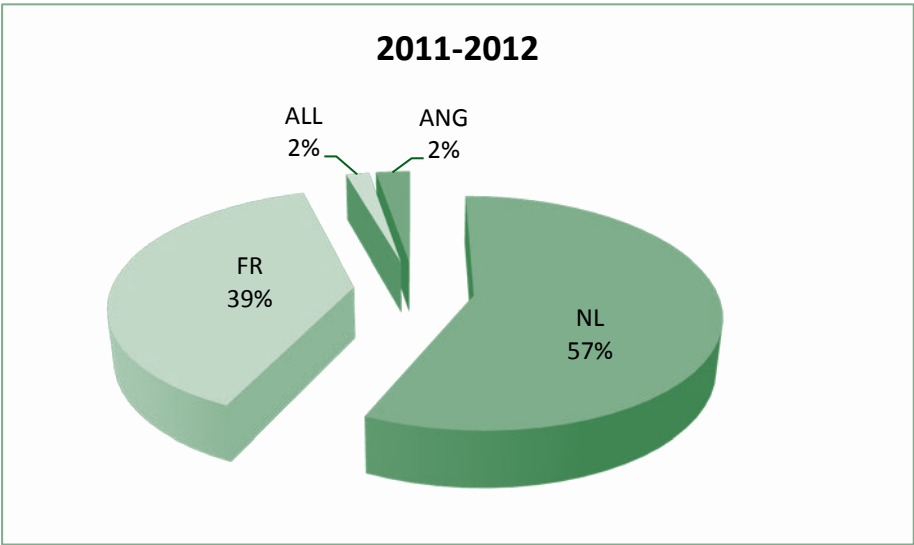
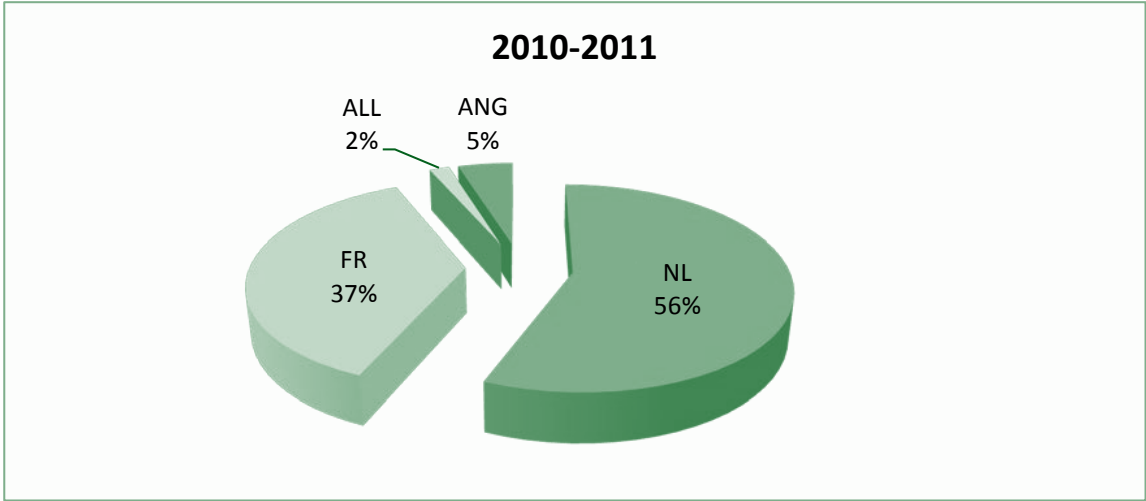
La majorité des visiteurs émane de l'enseignement secondaire. En deuxième lieu, de l'enseignement supérieur et enfin, une petite partie des visiteurs vient de l'enseignement primaire.



EP: Enseignement primaire
ESG: Enseignement secondaire général
EST: Enseignement secondaire technique
ESA: Enseignement secondaire artistique

ESP: Enseignement secondaire professionnel
ESS: Enseignement secondaire spécial
Bachelier: Enseignement supérieur/universitaire
Master: Enseignement universitaire

NOMBRE DE VISITEURS PAR RÔLE LINGUISTIQUE



TRIBUNE DES VISITEURS

Les séances plénières de la Chambre ainsi que la plupart des réunions de commission sont publiques. Tout citoyen peut assister à ces réunions. Il suffit de se présenter à l'accueil au 13, rue de Louvain, 1000 Bruxelles. Sur présentation de leur carte d'identité, les visiteurs reçoivent un badge et sont admis à la tribune. En consultant le site internet de la Chambre www.lachambre.be, le citoyen peut s'informer sur les dates des réunions publiques.

Portes ouvertes

Chaque année, à l'occasion de la Fête nationale, le Parlement fédéral ouvre ses portes au public. Le 21 juillet 2011, 5.350 visiteurs belges et étrangers ont profité de l'occasion pour visiter le Palais de la Nation. Le 21 juillet 2012, 4948 visiteurs ont visité le Palais de la Nation. A midi, un concert de carillon a été donné par Patrice Poliard.

La Fête du Roi – 15 novembre

Le Parlement fédéral célèbre annuellement la Fête du Roi en présence de membres de la Famille royale et de centaines de citoyens originaires des différentes régions du pays.

En 2010, les festivités étaient placées sous le signe des droits de l'enfant, et plus particulièrement les enfants d'Haïti et du Pakistan qui vivent dans des conditions très difficiles depuis les catastrophes naturelles qui ont frappé leur pays. Les jeunes invités ont pu assister à des spectacles de mime, de magie et d'ombres.

Le 15 novembre 2011 a été célébré sur le thème du volontariat. Des bénévoles issus des quatre coins du pays et des secteurs les plus divers ont assisté à la fête.

Citoyenneté

Samedi 16 octobre 2010

La seizième édition de « Place aux enfants » s'est déroulée dans l'hémicycle. Cet événement annuel a pour but de stimuler le sens civique des jeunes de 8 à 12 ans en leur permettant de découvrir le monde qui les entoure, dont le Parlement fédéral. Quelque quatre-vingts enfants et leurs accompagnateurs ont été reçus.

Jeudi 11 novembre 2010

À l'occasion de la commémoration de l'Armistice, la cérémonie traditionnelle a eu lieu devant la Tombe du Soldat Inconnu au pied de la Colonne du Congrès, en présence d'associations patriotiques et d'anciens combattants, ainsi que de mouvements de jeunesse. Comme chaque année, ceux-ci ont ensuite été accueillis au Parlement fédéral.

Après le déjeuner, les invités ont pu discuter avec les présidents des deux assemblées dans les hémicycles respectifs. Ils ont ensuite pu visiter l'exposition « Parcours pédagogique sur l'Intégration européenne », présentée dans le péristyle et la salle de lecture du Sénat à l'occasion de la présidence belge de l'Union européenne. Enfin, une visite guidée du musée BEL-vue a été organisée pour les jeunes.

Vendredi 6 mai 2011

Comme les années précédentes, l'ASBL Globelink a organisé en 2011 la dernière journée de débats et de jeux de rôles « KRAS » au Parlement fédéral et au Parlement flamand. Quelque 600 jeunes de 5e et 6e secondaire sont venus à Bruxelles pour débattre du thème choisi cette année – « la santé » – avec des experts et des personnalités politiques. Les différentes commissions ont traité de plusieurs aspects de la problématique, notamment la reconnaissance des soins de santé comme un droit humain, la garantie de soins de santé accessibles à tous, la promotion des investissements dans les nouveaux médicaments, la lutte contre le sida et l'importance de l'eau potable.

Au sein des commissions, des discussions guidées ont abouti à des résolutions finales. Celles-ci devaient être défendues, de manière succincte, mais avec force, dans l'hémicycle par un porte-parole de chaque commission. Après chaque plaidoyer, les jeunes ont voté les résolutions point par point. Le résultat du travail parlementaire des jeunes a été transmis aux commissions concernées de la Chambre.

Vendredi 11 novembre 2011

Comme chaque année, des associations patriotiques et d'anciens combattants, ainsi que de mouvements de jeunesse ont été accueillis au Parlement fédéral à l'occasion de la commémoration de l'Armistice, après la cérémonie traditionnelle devant la Tombe du Soldat Inconnu au pied de la Colonne du Congrès. Après le déjeuner, les invités ont pu discuter avec les présidents des deux assemblées dans les hémicycles respectifs. Enfin, une visite guidée du musée BEL-vue a été organisée pour les jeunes.

Mardi 17 avril 2012 – Jour P

Le 17 avril 2012 a eu lieu le Jour P. Tous les parlements du pays ont proposé un programme à l'occasion duquel les jeunes (des élèves du premier degré de l'enseignement secondaire) ont pu faire connaissance, de façon ludique, avec le parlement, ou avec l'un ou l'autre aspect de son fonctionnement.

Le Parlement fédéral a présenté aux 150 participants le programme suivant:

Partie 1: les jeunes ont conduit un mini-débat en présence d'un membre du parlement

Partie 2: speeddating: les jeunes ont pu poser des questions à un/une parlementaire à propos de son mandat, du fonctionnement du parlement...

La journée s'est clôturée par un quiz dans l'hémicycle de la Chambre.

Vendredi 4 mai 2012

Comme les années précédentes, l'ASBL Globelink a organisé la dernière journée de débats et de jeux de rôles « KRAS » au Parlement fédéral et au Parlement flamand. Le thème de cette année était « le climat ». Au sein de différentes commissions, quelque 600 jeunes de 5e et 6e secondaire ont débattu de plusieurs aspects de la problématique, notamment la dimension internationale du réchauffement climatique, la réduction de l'empreinte écologique, la promotion d'une économie durable et la sensibilisation accrue des consommateurs en matière d'environnement.

Mardi 8 mai 2012

Le mardi 8 mai, le parlement fédéral a organisé une journée axée sur la commémoration. Quelque 170 jeunes et 180 (proches d') anciens combattants y ont participé.

Le matin, la cérémonie officielle s'est tenue au monument du Soldat Inconnu. Les jeunes ont pu y déposer des fleurs ou y lire un texte. Dans l'après-midi, le film « Larmes noires » a été projeté dans l'hémicycle. Ce film traite de la vie de l'artiste peintre résistant Wilchar, mobilisé en 1939 et emprisonné dans le camp de Breendonk.

Colloques et journées d'études

Avec le soutien d'un parlementaire, des organisations peuvent organiser des journées d'études dans la Salle des congrès sur des sujets en rapport avec les compétences du Parlement fédéral. Au cours des années parlementaires 2010-2011 et 2011-2012, une soixantaine de journées d'études ont été organisées.

Présentations de livres

Vendredi 22 octobre 2010

Le livre « Le Parlement fédéral. Organisation et fonctionnement », publié par la maison d'édition UGA, a été présenté dans la salle internationale. M. Herman De Croo, ministre d'État et ancien président de la Chambre a présenté l'auteur de l'ouvrage, M. Marc Van der Hulst, directeur du service juridique de la Chambre des représentants.

Mardi 14 décembre 2010

Les 9 tomes de « La nouvelle histoire de la Belgique » ont été présentés dans la Salle de lecture par l'éditeur Le Cri, en présence des auteurs et d'une centaine d'invités. Des trésors d'archives de la Chambre ont illustré l'époque décrite dans chacun des neuf tomes.

Jeudi 23 décembre 2010

Présentation du 167^e Cahier d'Observations de la Cour des comptes. Le président Flahaut a accueilli le premier président et le président de la Cour des comptes. M. Roland, premier président de la Cour des comptes a présenté le contenu du 167^{ème} Cahier. M. Desomer, président de la Cour des comptes a poursuivi la présentation.

Lundi 23 juin 2011

Le « Handboek voor Politieke Partijen » (manuel des partis politiques), une édition de la thèse de doctorat de M. Dajo De Prins, a été présenté dans la Salle des congrès.

Jeudi 29 septembre 2011

M. Jürgen Vanpraet a présenté dans la Salle des congrès sa thèse de doctorat relative à la réforme de l'État et à la répartition des compétences dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle et du Conseil d'État (« *De latente staatshervorming. De bevoegdheidsverdeling in de rechtspraak van het Grondwettelijk Hof en de adviespraktijk van de Raad van State* »).

Jeudi 23 février 2012

M. Jean-Marc Delizée, député, a présenté son livre « Au-delà des frontières ».

Mercredi 29 février 2012

Le mercredi 29 février 2012, l'ouvrage 'Le Palais de la Nation II' a été présenté. Édité à l'initiative et sous les auspices du Collège des questeurs, ce livre a été rédigé par M. Eric Morreel, directeur général des services de la Questure.

Lundi 19 mars 2012

L'ouvrage « *The Road to Political Democracy* », rédigé par M. R. Senelle, professeur émérite, M. E. Van de Velde, professeur, et M. E. Clément, directeur honoraire près la Chambre, a été présenté dans la Salle des congrès.

Vendredi 8 juin 2012

L'AISBL CRE-AC/E-CA (Centre de Recherche et d'Expertise pour l'Afrique centrale) a présenté dans la Salle des congrès le livre « Conjonctures congolaises 2011 ». Parmi les orateurs figuraient notamment M. David Van Reybrouck et Mme Colette Braeckman.

Expositions

Septembre 2010 - juin 2011

À l'occasion de la douzième présidence belge à l'Union européenne de juillet à décembre 2010, la Chambre et le Sénat ont exposé un Parcours Pédagogique (bilingue) au péristyle. Un panneau d'introduction reprenait les priorités de la présidence belge, les douze panneaux du parcours abordaient l'historique, les valeurs fondamentales, les domaines principaux d'action et la structure de l'Union européenne.

Du 13 au 20 janvier 2011

Dans le péristyle, les Îles de Paix ont monté une exposition de photos illustrant des agriculteurs de Butembo (République démocratique du Congo).

Du 18 au 22 juillet 2011

Au cours de la semaine de la Fête nationale, une exposition de photos « Images Beyond Borders » de M. Azoug Malék, photographe du SPF Défense, a eu lieu dans le péristyle. L'exposition, inaugurée en présence du président de la Chambre et du ministre de la Défense, a présenté des clichés marquants pris par Azoug Malék lors de ses missions, notamment en Haïti peu après le tremblement de terre, dans le camp de concentration d'Auschwitz et lors d'exercices militaires en Afrique.

Du 6 octobre au 15 novembre 2011

Du 6 octobre au 15 novembre 2011, une exposition de photographies à l'occasion des 125 ans de l'AGJPB et des 85 ans de la presse photographique et filmée de Belgique a été organisée à la Chambre. Des clichés de photographes de presse belges sur divers thèmes ont été exposés dans plusieurs salles et couloirs de la Chambre.

Du 7 octobre au 15 novembre 2011

Une exposition photographique de M. Jan Keteleer consacrée au thème du 'vieillessement' s'est tenue au péristyle de la Chambre. Le 12 octobre 2011, lors de l'inauguration de l'exposition, organisée par l'ASBL *Sprakeloos*, des discours ont été prononcés par Mme Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, et M. Rudi Thomaes, administrateur délégué de la FEB.

Du 7 octobre au 15 novembre 2011

Les ONG FIAN Belgium et Ekta Parishad ont exposé dans le péristyle des photographies sur le thème du 'droit à la terre'.

Mardi 29 novembre 2011

Le mardi 29 novembre 2011 a eu lieu dans la Salle de lecture, en présence du président de la Chambre et d'une centaine d'invités, la présentation du livre *Sans commentaire? Une histoire de Belgique à travers la caricature* (Editions Le Cri) / *Zonder woorden? Een geschiedenis van België in spotprenten* (Uitgeverij Pelckmans). A cette occasion a été organisée, à partir du 29 novembre 2011, une exposition de 50 caricatures marquantes puisées dans l'histoire de la Belgique.

Du 4 au 15 juin 2012

Du 4 au 15 juin 2012, une exposition de photographies 'Rethink Afghanistan: (un)ordinary lives' a eu lieu à la Chambre. La photographe Slovène Manca Juvan (°1981) nous a montré à travers ses photographies des Afghans ordinaires vivant une vie qui n'a rien d'ordinaire. L'artiste incite, à travers son oeuvre, à la réflexion sur la présence et les stratégies internationales développées en Afghanistan.

Séminaire

SÉMINAIRE « PARLIAMENTS ON THE WEB » DES 12 & 13 MAI, 2011

La 9^{ème} édition du séminaire annuel de l'ECPRD « Parliaments on the net » s'est tenue au Parlement fédéral belge les 12 et 13 mai 2011.

Cette rencontre annuelle de deux jours s'adressait aux responsables de sites internet dans les départements informatiques ou de communication des parlements de l'ECPRD (*Européan Centre for Parliamentary Research and Documentation*) et avait pour principal objectif d'améliorer les sites internet publics ainsi que les sites intranet et extranet.

Quelque 77 personnes, en provenance de 33 pays, essentiellement de pays de l'Union européenne mais aussi de Serbie, d'Azerbaïdjan, d'Israël, de Russie et d'Arménie étaient présents.

Le thème de l'année 2011 était « *Third generation parliamentary websites, evolution or revolution?* » (la troisième génération de sites web parlementaires: une évolution ou une révolution?). L'accent a été mis sur la façon d'améliorer la communication par une nouvelle génération de sites internet et comment le parlement peut relever ces nouveaux défis dans le futur.

Le séminaire avait été articulé en trois volets:

Le volet **'Delivery +'** s'est intéressé aux nouvelles techniques de diffusion des informations parlementaires (format, smartphone, tablets, rss, ...)

Le volet **'Content +'** s'est intéressé aux nouveaux modes de présentation du contenu des informations parlementaires (blogs, facebook, sites internet pour les jeunes, Twitter, ...)

Le volet **'Participation +'** a indiqué comment la population peut contribuer activement à des activités et des processus parlementaires par le biais de l'internet (projets avec e-participation, e-pétitions, *crowdsourcing*, etc...)

Pour plus d'informations et pour obtenir les présentations en format pdf, surfez sur le mini-site du séminaire:

http://www.fed-parl.be/parliaments_net/

http://twitter.com/parliaments_net/

VII. In memoriam

A. Anciens députés

Nom	Date de décès
Mme ANDRE-CAHAY Pierrette	18/10/2011
M. BEERDEN Georges	13/10/2010
M. BONMARIAGE Joseph	29/02/2012
M. CUMPS Guillaume	29/01/2011
M. DAERDEN Michel	05/08/2012
M. D'ALCANTARA Adhémar	07/05/2012
M. DE BEUL André	06/04/2011
M. DE CLERCQ Willy	28/10/2011
M. DE CLIPPELE Jean-Pierre	22/06/2012
M. DE SERANNO Jozef	18/10/2010
M. DEMUYTER Albert	07/09/2011
M. DUQUESNE Antoine	04/11/2010
M. EEMAN Jan	16/07/2011
M. GENDEBIEN Jules	14/02/2011
M. GILLIS Gaston	15/01/2012
M. HERMANS Paul	14/09/2011
M. HUMBLET Antoine	25/11/2011
M. LEBAS Octave	28/06/2012
M. LIENARD Albert	31/03/2011
M. MALMENDIER Jean-Pierre	28/02/2011
M. MARCHAL Robert	09/10/2010
M. MEYERS Paul	18/01/2011
M. MEYNTJENS Oktaaf	30/10/2010
M. MINNE Maurice	06/08/2011
M. MOTTARD Gilbert	21/02/2011
M. NEEL Staf	04/07/2012
M. NOSSENT Raymond	19/09/2011
Mme PHLIX Alphonsine	21/12/2011
M. REMACLE Marcel	15/05/2011
M. RUTTEN Mathieu	11/11/2011
M. SOMERS Jozef	05/01/2012
M. STEVERLYNCK Antoon	07/12/2010
M. TEMMERMAN Gilbert	19/01/2012
M. VAN BOXELAER Jul	26/09/2011
M. VAN RENTERGHEM Willy	31/05/2011
M. VANHIE Paul	25/05/2011

B. Membres du personnel de la Chambre

Nom	Grade	Date de décès
M. CLAEYS Luc	Huissier 1ère classe	06/10/2011
M. DE CUBBER Lucien	Conseiller adjoint	24/07/2012
Mme GOART Béatrice	Messagère-huissière	14/03/2012
M. HERMANS Didier	Technicien-mécanicien-chauffagiste	17/07/2012
Mme LOMBAERTS Martine	Secrétaire principale	15/02/2011
M. MISSOTTEN Marcel	Commis principal	04/08/2011

C. Membres du personnel pensionnés

Nom	Grade	Date de décès
M. AMERYCKX Charles	Chef de garage honoraire	08/09/2011
M. BOURGEOIS Erik	Directeur d'administration honoraire	14/11/2011
M. BOVY Joseph	Ancien commis principal	03/11/2011
M. CRISTOLOVEAN Jean	Directeur général honoraire	16/09/2011
Mme DE CLERCK Huguette	Bibliothéc.en chef honoraire	25/02/2011
Mme DE WIT Marcelle	Conseiller-chef de division honoraire	29/08/2011
M. DUBE Guy	Chef techn.-électricien honoraire	11/10/2011
M. LAURENT Philippe	Chef de garage honoraire	20/05/2012
M. MASQUELIER Raymond	Greffier adjoint honoraire	13/02/2012
M. MEUWISSEN Jan	Conseiller à l'information honoraire	13/02/2012
Mme RIGUEL Octavie	Réviseur annales honoraire	21/01/2011
M. STABEL Karel	Directeur d'administration honoraire	10/01/2012
M.VAN BELLINGHEN Alexander	Directeur général honoraire	13/07/2012
Mme VANDEN BROECK Irène	Secrétaire principale honoraire	18/04/2012
Mme VAN LANGENHOVEN Emilienne	Ancienne messagère-huissière	04/09/2011
M.VAN NULAND Ludovicus	Directeur d'administration honoraire	07/02/2012